



# Étude sur le programme d'accompagnement à la réinsertion en Équateur (2006-2008)

décembre 2009

## Table des matières

Introduction	3
Contexte de la mise en place du programme	3
Méthode de travail et procédures mises en place par le CIRÉ et les partenaires HIAS et CEPESIU	8
Résultats du projet-pilote – les projets des bénéficiaires	16
Impact et viabilité du projet-pilote sur les trois institutions	18
Conclusion et recommandations	19
Annexe A : Termes de références pour l'évaluation finale du projet-pilote	23
Annexe B Tableau récapitulatif des projets de réinsertion des bénéficiaires du programme	26
Annexe C : Document récapitulatif des évaluations du programme entre les trois partenaires (missions de décembre 2007 et novembre 2008) : mise en commun des réponses issues des questionnaires et des ateliers participatifs.	37
Annexe D Document récapitulatif des quatre ateliers participatifs menés avec les bénéficiaires du programme d'accompagnement à la réinsertion en Équateur	45
Annexe E Histoires de retour et de réinsertion en Équateur	53

## Introduction

En juillet 2006, le cabinet de l'intégration sociale décide de financer plusieurs projets d'accompagnement à la réinsertion des personnes désirant retourner volontairement dans leur pays d'origine. Le CIRÉ a ainsi développé plusieurs projets-pilotes d'accompagnement à la réinsertion, dont un avec l'Équateur.

- Après deux années de réalisation du programme d'accompagnement à la réinsertion en Équateur, il semblait important d'effectuer une analyse aussi systématique et objective que possible de sa mise en œuvre et de ses résultats. En effet, le projet-pilote s'achevant définitivement fin décembre 2008, nous sommes fixé comme objectifs de tirer des conclusions méthodologiques, de capitaliser les enseignements majeurs du programme et de formuler des recommandations. Celles-ci seront transmises aux opérateurs de retour et à tout organisme intéressé ou impliqué dans la thématique du retour volontaire afin qu'elles soient appliquées plus largement à d'autres contextes.
- Comme le précisent les Termes de référence (cfr Annexe A), au regard du temps et des moyens réduits qui étaient impartis au CIRÉ, l'évaluation du programme a porté sur deux éléments : d'une part, l'analyse du dispositif d'accompagnement à la réinsertion mis en place en Belgique par le CIRÉ et par les deux partenaires locaux en Équateur et, d'autre part, son impact sur la réinsertion des bénéficiaires.

Les limites budgétaires n'ayant pas permis l'engagement d'un évaluateur externe, le CIRÉ a décidé de se charger lui-même de l'évaluation. Conscient de la difficulté de travailler avec cette « double casquette » (le CIRÉ, exécutant de l'évaluation, fait partie du projet), il a néanmoins estimé qu'il était essentiel de pouvoir mener à bien ce travail, afin de pouvoir faire un bilan de l'expérience et d'en tirer les leçons. Le fait que ce soit le CIRÉ qui porte l'évaluation a par ailleurs permis aux membres de l'équipe de facilement s'approprier les résultats de celle-ci.

Il importe également de signaler que cette évaluation n'était pas commanditée par le bailleur de fond (FEDASIL). Le CIRÉ l'a rédigée et a ciblé les acteurs qu'il entendait prendre en compte.

L'outil méthodologique principalement utilisé fut l'entretien individuel ou collectif effectué sur base de questionnaires préétablis. Des ateliers participatifs ont également été menés, tant avec les bénéficiaires qu'avec les deux partenaires locaux. Le CIRÉ s'est également basé sur différents

documents tels que les rapports narratifs des partenaires, les rapports de missions et les formulaires de FEDASIL<sup>1</sup>.

L'agenda des missions en Équateur et l'élaboration des questionnaires relatifs au travail de partenariat et aux bénéficiaires se sont constamment faits de manière participative, en collaboration avec les partenaires locaux. Différentes missions en Équateur ont été réalisées tout au long du projet. Lors de la dernière mission (novembre 2008), un atelier de bilan du programme a été effectué durant une journée de travail avec les partenaires locaux. Des ateliers participatifs ont également été organisés avec les bénéficiaires durant quatre des cinq missions.

Les questions posées ont veillé à tenir compte, transversalement, des critères d'évaluation du Centre d'Aide au Développement (pertinence, efficacité, efficience, viabilité, impact du programme).

Les différents chapitres de ce document aborderont la question du contexte qui a donné naissance au programme d'accompagnement à la réinsertion en Équateur, l'évaluation proprement dite (l'analyse de la méthode de travail et des procédures mises en place tant en Belgique qu'en Équateur) et les résultats du programme (projets de réinsertion des bénéficiaires). En guise de conclusion, des recommandations pour l'accompagnement à la réinsertion au pays d'origine seront formulées.

## Contexte de la mise en place du programme

### Le contexte migratoire équatorien<sup>2</sup>

« L'Équateur a connu deux grandes vagues d'émigration, une première dans les années 60-70, essentiellement vers les USA, et une seconde beaucoup plus importante à partir de la fin des années 90, suite à la crise économique de 1998. Les conséquences de cette seconde vague sont nettement plus ressenties dans le pays en raison de son ampleur (environ 1 million de personnes) mais surtout en raison du court laps de temps sur lequel elle s'est effectuée, principalement les cinq dernières années. Cette vague a essentiellement migré vers l'Europe, avec comme pays de destination principal l'Espagne (environ 500.000 personnes) suivie de l'Italie (250.000), le Royaume Uni,

- 1 Voir l'inventaire des sources d'informations, les documents de références et la liste des acteurs pris en compte dans les Termes de références, en annexe A du présent document.
- 2 Informations issues du document réalisé par le CIRÉ à l'attention de FEDASIL : « Proposition de projet - Accompagnement à la réinsertion en Équateur - CIRÉ 2008 », 15/06/2007.

la Suisse, le Benelux et l'Allemagne[...].»<sup>3</sup> En Belgique, on estime le nombre de migrants équatoriens entre 15.000 et 20.000 personnes.<sup>4</sup>

« La migration équatorienne est donc une migration d'origine économique, se caractérisant par une majorité de personnes vivant en situation irrégulière dans le pays de destination (moins de 5000 personnes d'origine équatorienne seraient en situation régulière en Belgique).

Si les transferts financiers des migrants jouent un rôle significatif dans l'économie du pays, la plus grande partie de cet argent est utilisée pour acquérir des biens de consommation et ne contribue que peu au développement durable du pays. Le comportement du migrant est teinté de l'image qu'il veut donner de la réussite de son projet migratoire. La première chose qu'un migrant souhaite réaliser est la construction de sa propre maison et on assiste à une réelle compétition entre les familles de migrants pour construire la maison la plus luxueuse. Dans la plupart des cas, l'investissement se limite à cela. Et sans possibilité d'emploi, les personnes ne reviennent pas ou émigrent de nouveau.

La migration a aussi un impact social très sensible : désstructuration du noyau familial, enfants et personnes âgées délaissés, augmentation de la délinquance, création de réseaux de trafic de personnes, mais aussi, dans certains cas, appauvrissement des familles par le paiement des dettes contractées par les migrants pour émigrer »<sup>5</sup>.

Depuis mars 2007, l'État équatorien se préoccupe de la situation de ses ressortissants à l'étranger. En effet, en mettant en place un plan national pour la migration et le retour (Plan Bienvenid@s a casa), le président Raphael Correa a créé le Secrétariat National du Migrant (SENAMI) et a chargé celui-ci de prendre une série de mesures visant à inciter le retour digne et durable de la diaspora équatorienne. Ces mesures ont notamment pour objectifs de soutenir la création d'un projet économique pour les migrants qui rentrent, d'appuyer les formations professionnelles des Équatoriens résidant à l'étranger, de renforcer les liens familiaux et d'appartenance entre les migrants et les personnes de leur entourage restées au pays, d'exempter les personnes en retour des frais de douane pour les biens qu'elles ramènent...<sup>6</sup>

## Le contexte ayant présidé au choix de la stratégie du projet-pilote<sup>7</sup>

Le travail préparatoire à la mise en place du projet s'est effectué sur base de rapports et bilans des activités réalisées par le CIRÉ avec la population équatorienne au cours de deux programmes précédents -Aide au retour et réinsertion positive (1998-2002) et MIGR' ACTIONS (2003-2006)- ainsi que sur base d'une recherche opérationnelle sur l'aide au retour menée conjointement avec OCIV (Vluchtelingenwerk Vlaanderen) en 2004, qui a abouti à des recommandations quant à la mise en place d'un dispositif permanent d'aide au retour et à la réinsertion sociale et professionnelle. Voici les éléments principaux de ce travail préparatoire :

Le retour ne doit pas se décider lorsque la personne se retrouve au « pied du mur » mais doit être envisagé comme une possibilité de projet migratoire, comme un autre droit : celui de retourner dans son pays d'origine dans des conditions dignes.

Le programme d'aide au retour devrait inclure un volet de réinsertion socio-professionnelle dans le pays d'origine. Celui-ci devrait comprendre :

- Un bilan personnel et un travail sur la (re)construction d'un projet migratoire;
- La construction d'un projet socio-professionnel : bilan de compétences et aspirations socioprofessionnelles, formation (si nécessaire), accompagnement à la recherche d'emploi;
- L'accueil au retour dans le pays d'origine: assistance pour le logement si nécessaire, accompagnement psychosocial, accompagnement à la mise en place du projet professionnel (appui à la recherche d'emploi, appui à la création d'une initiative productive...).

La réalisation de ce parcours d'insertion s'effectuerait en partie en Belgique et en partie dans le pays d'origine.

Ce parcours demande la mise en place d'une structure englobant des services en Belgique et dans le pays d'origine. Il est donc important d'identifier des partenaires dans les pays d'origine qui se chargeront des différents aspects prévus.

Vu la dispersion géographique et le nombre limité de retour par pays, et probablement vu les budgets limités, il serait préférable de travailler avec des structures offrant déjà ce type de services et ayant une couverture nationale (individuellement ou en collaboration avec d'autres organismes).

Il est probable qu'il faille travailler avec plusieurs partenaires, les uns plus orientés vers l'aspect emploi et for-

3 Voir Rapport de l'enquête menée dans le cadre du programme MIGR' ACTIONS, « II. mission en Équateur » – du 26/02/04 au 5/03/04 (2004).

4 Estimations de l'ambassade équatorienne en 2008.

5 Voir Rapport de l'enquête menée dans le cadre du programme MIGR' ACTIONS, op. cit.

6 Voir <http://www.senami.gov.ec/content/view/12/51/>

7 Informations issues du document réalisé par le CIRÉ à l'attention de FEDASIL, op. cit.

mation, les autres vers l'accueil et l'accompagnement psycho-social.

L'accompagnement à la recherche d'emploi pourrait débiter en Belgique grâce aux informations fournies par le bénéficiaire du programme et grâce aux renseignements fournis par le partenaire dans le pays d'origine.

L'accueil et l'accompagnement psycho-social peuvent tout à fait être mis en place avec des organisations offrant ce type de services. L'aide matérielle devrait être temporaire et considérée au cas par cas.

Il semble important que les partenaires locaux soient co-acteurs du programme. Si leur participation fait l'objet d'un financement de la part du programme, il faut veiller à ce que leur intérêt ne soit pas simplement financier. C'est pourquoi le choix de partenaires ayant la migration comme ligne d'action et/ou ayant des services existants dans ce domaine est important. Il faut également faire attention à ne pas tomber dans l'escalade des coûts « de services prestés » et donc envisager un financement au pourcentage plutôt qu'à la prestation.

### Le choix des objectifs et de la stratégie du projet-pilote<sup>8</sup>

Le choix du CIRÉ de mettre en place un projet-pilote au niveau de la réinsertion au pays d'origine s'est fait suite à deux constats principaux :

- les travailleurs sociaux, confrontés à la question du retour, pouvaient être mal à l'aise face à l'insuffisance de propositions ou de pistes concrètes qu'ils étaient en mesure de donner à la personne quant à ses possibilités réelles de réinsertion et/ou la garantie de sa sécurité dans son pays d'origine.
- le programme existant de retour de base « REAB » proposé par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) - paiement du transport et de la prime - ne tenait pas compte des besoins individuels sur le plan de la réintégration après le retour. Il était donc intéressant de proposer un programme axé sur la réintégration<sup>9</sup>.

Le choix de travailler sur la réinsertion en Équateur a été la résultante d'une combinaison de plusieurs critères, internes et externes au CIRÉ :

- L'importance du nombre de personnes que représente la communauté équatorienne en Belgique<sup>10</sup>;

<sup>8</sup> Ibidem.

<sup>9</sup> D'autres programmes axés sur la réintégration ont été mis en place parallèlement depuis 2006 par Caritas, l'OIM et Vluchtelingenwerk Vlaanderen.

<sup>10</sup> Le nombre d'Équatoriens connus des autorités consulaires en 2006 serait de 8000, dont un quart aurait

- Le dynamisme de la communauté équatorienne en Belgique, à savoir une communauté organisée et bien ancrée dans le paysage socio-culturel belge et l'existence d'un réel attrait pour la mise en place d'actions très concrètes sur la question migratoire;
- Les antécédents des liens du CIRÉ avec la communauté équatorienne et connaissance du pays dans le cadre du programme d'aide au retour (presque 50 % des bénéficiaires du programme étaient équatoriens en 2000-2001) et de MIGR' ACTIONS;
- Le projet migratoire de la communauté équatorienne change et il semblerait que celle-ci s'installe de plus en plus dans la clandestinité jusqu'à l'obtention d'une régularisation;
- Le nombre de retours volontaires en Équateur est en diminution depuis 2003 : il semble que les personnes qui seraient prêtes à envisager un retour dans leur pays élimineraient cette option à défaut de possibilités d'aides effectives;
- L'Équateur est un pays test pour des alternatives de réinsertion<sup>11</sup> : de nombreuses organisations se sont penchées sur la question vu l'ampleur du phénomène migratoire ces dernières années;
- Travailler sur la réinsertion en Équateur matérialise l'opportunité d'ouvrir l'accès au retour volontaire à l'ensemble des publics en statut précaire, et pas uniquement aux (ex-)demandeurs d'asile.

Pour toutes ces raisons et afin de pouvoir mettre en œuvre les éléments précités (point B), le CIRÉ s'est donné comme objectif de permettre aux Équatoriens qui font le choix du retour dans leur pays de bénéficier d'un accompagnement de qualité contribuant à leur réinsertion sociale et professionnelle. Pour ce faire, deux éléments étaient nécessaires :

Un dispositif d'accompagnement à la réinsertion adapté, en Belgique et en Équateur, qui tienne compte des besoins des candidats et des possibilités réelles de réinsertion existantes au pays.

- La diffusion d'une information complète sur le programme d'accompagnement auprès des candidats potentiels au retour, des travailleurs sociaux et des représentants des organisations de migrants ainsi que l'organisation de formations sur l'approche psycho-sociale du retour à l'attention des travailleurs sociaux.

---

une carte de résidence.

<sup>11</sup> La confiance qu'ont les communautés de migrants dans le dispositif retour est déterminante sur son utilisation et donc, stratégiquement, il nous paraît pertinent de lancer un programme d'aide au retour dans un pays qui offre davantage de possibilités de réintégration.

Le programme d'accompagnement à la réinsertion s'est donc axé sur deux types de public :

- Les candidats au retour et les personnes intéressées par le projet issues de la communauté équatorienne en Belgique.
- Les travailleurs sociaux des organisations membres du CIRÉ, des services de première ligne (services sociaux spécialisés, CAW, CPAS...) susceptibles de proposer le retour volontaire comme une option dans le projet migratoire, des partenaires REAB/OIM et les représentants des organisations de migrants équatoriennes.

Afin de réaliser son objectif, le CIRÉ a tout d'abord effectué une mission de détermination de partenariats en décembre 2006. Le but était de trouver deux institutions déjà bien ancrées dans la réalité associative locale et pouvant se prévaloir d'une expérience d'accompagnement ou d'appui dans deux domaines spécifiques : l'accompagnement psycho-social et la réinsertion professionnelle (projets productifs et recherche d'emploi). L'importance du caractère complémentaire de ce partenariat local a guidé le CIRÉ dans ses choix.

Deux institutions ont rencontré ces exigences, à savoir :

- HIAS (société hébraïque d'aide aux migrants), ONG d'origine nord-américaine d'aide aux migrants. L'origine de son action en faveur de ceux-ci trouve sa source à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, lors de la migration des juifs aux États-Unis et se poursuit depuis lors dans divers pays du monde entier. HIAS s'est installée en Équateur depuis 2003. Son équipe travaille fréquemment en collaboration avec le Haut Commissariat aux Réfugiés et Apatrides et les Pastorales Sociales de certaines provinces frontalières avec la Colombie (Esmeraldas, Lago, Agrio). Dans ce cadre, ils fournissent une aide et un appui de type psycho-social aux réfugiés colombiens. Depuis 2007, ils ont également développé un programme d'assistance humanitaire à la frontière colombienne.
- CEPESIU (centre de promotion et d'emploi pour le secteur informel urbain), organisation de développement créée en 1983 et spécialisée dans la conception, l'exécution et l'évaluation de projets dans le secteur de la micro-entreprise. Les bureaux principaux du CEPESIU sont situés à Quito, Guayaquil et Riobamba mais ils travaillent également dans d'autres villes d'Équateur, principalement dans les provinces de Guayas, de la Sierra centrale et dans les zones rurales avoisinantes (provinces de Nápo et Esmeraldas).

Toutes deux basées à Quito, ces deux organisations étaient cependant à même d'intervenir dans tout le pays grâce à leurs antennes locales ou en se déplaçant.

Bien qu'elles n'aient jamais travaillé avec un public en situation de retour, les organisations partenaires se sont rapidement montrées intéressées de collaborer avec le CIRÉ. Des conventions de partenariat ont donc été établies dès février 2007.

Les tâches principales des trois organisations<sup>12</sup> actives dans le projet ont été définies comme suit<sup>13</sup> :

- Pour le CIRÉ : aider le candidat à la détermination du type de projet qu'il désire mettre en place au regard de ses compétences, de sa motivation et des possibilités concrètes qui existent dans son pays d'origine ; accompagner la personne dans son processus de décision de retour le cas échéant, travailler en collaboration étroite avec les deux organisations partenaires dans le pays d'origine ; informer et sensibiliser les deux publics cibles (travailleurs sociaux et communauté équatorienne) sur l'existence du programme ; permettre aux travailleurs sociaux, par le biais de formations et de supervisions, d'aborder plus facilement et davantage la question du retour.
- Pour HIAS : offrir un accompagnement<sup>13</sup> de type psycho-social en fonction des besoins des personnes en situation de retour et de leur famille : préparation de la famille avant le retour, accueil à l'aéroport, aide à la recherche d'un logement et d'un emploi, aide pour la résolution de problèmes juridiques, administratifs, médicaux ou scolaires, soutien thérapeutique de la famille ou des bénéficiaires, aide à l'investissement du fonds de réintégration, etc.
- Pour CEPESIU : offrir une assistance technique à la micro-entreprise afin de favoriser une réinsertion économique durable et d'améliorer le niveau de revenus des personnes rentrées. Dans ce cadre, un travail personnalisé est proposé à chaque personne/famille désirant mettre sur pied un projet micro-entrepreneurial ou désirant renforcer une micro-entreprise déjà existante.

Le nombre d'Équatoriens que le CIRÉ entendait accompagner au retour a été évalué à 35 personnes par an<sup>14</sup>.

Il convient également d'indiquer que toutes les activités présentées ci-dessus ont été intégrées dans un dispositif plus global comprenant un ensemble de services mis en

<sup>12</sup> En réalité, quatre organisations (trois équatoriennes et le CIRÉ) ont participé au projet. La troisième organisation, le Centro Segundo Montes Mozo (CSMM), partenaire du CIRÉ de 2006 à 2009 dans le cadre du volet d'information sur le pays d'origine, n'est pas concernée par cette évaluation car elle n'était pas un partenaire opérationnel au niveau de la réintégration.

<sup>13</sup> Informations figurant dans les conventions de février 2007.

<sup>14</sup> Cfr conventions entre le CIRÉ et FEDASIL (bailleur de fonds).

place par trois autres opérateurs de retour (Vluchtelingenwerk Vlaanderen, Caritas et l'OIM) sous la coordination de FEDASIL. L'ensemble du programme de réinsertion en Équateur a également inclus les services de l'OIM (au niveau du REAB), avec laquelle une collaboration étroite a été établie.

Par ailleurs, le CIRÉ était partenaire de Vluchtelingenwerk Vlaanderen pour le projet « Accompagnement individualisé à la réinsertion au pays d'origine » cofinancé par le FER et FEDASIL depuis juillet 2006. Dans le cadre de cette convention, le CIRÉ a également proposé un accompagnement à la réinsertion en RDC et en Algérie.

Enfin, concernant les synergies avec d'autres projets, le programme a été mené en même temps que le Programme « Country of Return Information<sup>15</sup> » (CRI), financé par le Return Fund et dont l'objectif était, par l'intermédiaire de partenaires locaux (HIAS et le CSMM), de fournir une information précise, individualisée et actualisée notamment sur la situation sociale, administrative, économique, politique, de santé... pour les potentiels candidats au retour en Équateur.

L'information et la réintégration sont donc les deux volets que comportait le programme.

## Les éléments de base du programme

Le programme proposait :

- Un accompagnement au public équatorien (potentiellement) candidat au retour résidant en Belgique et rentrant dans les conditions pour accéder au programme REAB<sup>16</sup>.
- Le paiement du billet d'avion et le transport jusqu'au lieu d'origine de la personne en Équateur et l'octroi d'une prime à l'aéroport de 250 euros/personne (frais pris en charge par l'OIM).
- L'octroi d'un fonds de réinsertion en aide matérielle de 700 euros/personne ou 1750 euros/famille pour la mise en place d'un projet de réinsertion socio-profession-

nelle ainsi qu'un fonds de vulnérabilité dans quatre cas spécifiques<sup>17</sup>.

- Les budgets alloués pour la mise en œuvre du programme étaient les suivants. En Belgique, le CIRÉ a disposé de 65000 euros/an. Cela a permis l'engagement d'un équivalent temps plein pendant toute la durée du projet -cette personne était chargée de la gestion opérationnelle du programme (accompagnement des bénéficiaires, gestion de la collaboration avec les organisations partenaires, sensibilisation de la communauté équatorienne et des travailleurs sociaux en Belgique, rapports financiers et narratifs, missions bisannuelles en Équateur) - et le financement des activités ad hoc (paiement structurel des partenaires locaux, missions, séances d'information de la communauté équatorienne...). La coordinatrice du programme de réinsertion au pays d'origine (3 pays) a également consacré un tiers de son temps de travail au projet. En Équateur, les deux organisations locales ont bénéficié d'un budget structurel de 7500 euros par an, leur permettant ainsi d'engager une personne à mi-temps sur le projet ainsi que de dégager du temps de travail pour la coordination et la supervision.

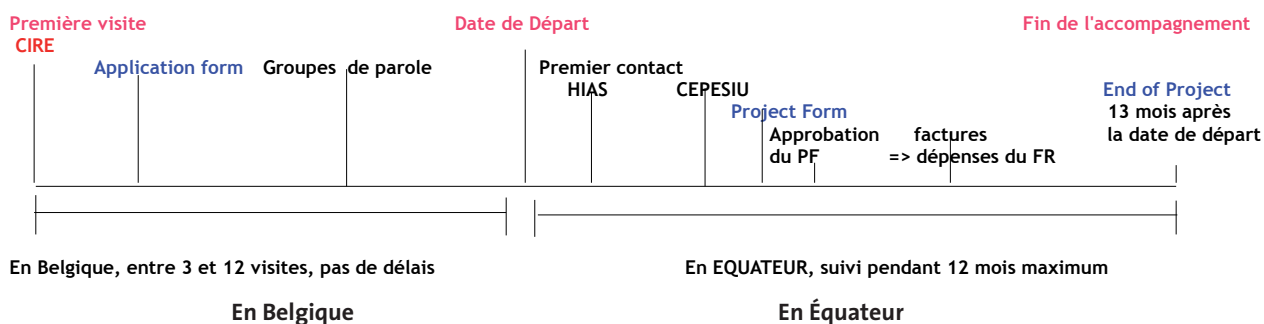
<sup>15</sup> Projet mené par différents pays européens et couvrant 19 pays d'origine : [www.cri-project.eu](http://www.cri-project.eu)

<sup>16</sup> L'accès au programme REAB des migrants en situation irrégulière est réservé aux personnes (à l'exception des réfugiés, citoyens de l'UE ou d'un pays de l'espace Schengen) qui remplissent les trois conditions suivantes : (1) personnes qui n'ont jamais introduit de demande d'asile ; (2) qui n'ont pas de document valide pour demeurer légalement en Belgique ; et (3) qui peuvent se retrouver à la charge de l'État belge. (<http://avrr.belgium.iom.int/fr/a-propos-du-programme-reab/qui-en-sont-les-beneficiaires.html>).

<sup>17</sup> Femmes seules avec enfant(s), personnes malades, mineurs étrangers non accompagnés, personnes de plus de 50 ans.

## Méthode de travail et procédures mises en place par le CIRÉ et les partenaires HIAS et CEPESIU

### Schéma des étapes de l'accompagnement :



### Le dispositif mis en place en Belgique

#### Un contexte particulier

Trois éléments externes au programme ont eu une certaine influence sur le déroulement de celui-ci et méritent d'être mentionnés avant d'aborder le dispositif proprement dit.

Tout d'abord, concernant le public cible, il convient de souligner que le dispositif d'accompagnement n'a pas eu de véritable influence sur le choix initial de retour puisque la majorité des personnes qui se sont rendues au CIRÉ avaient déjà pris la décision de rentrer au pays au préalable<sup>18</sup>. Cependant, certains se sont présentés avec une simple demande d'information sur l'Équateur (par exemple, sur les conditions actuelles d'emploi dans une région, sur le niveau de vie d'une ville, sur le montant des loyers d'un quartier, sur le prix de l'inscription à l'école, etc.) à laquelle nous répondions dans le cadre du projet CRI (Country of Return Information), ou avec des demandes sans rapport direct avec le programme (demande d'information sur la régularisation, sur l'aide médicale, sur des points juridiques précis)<sup>19</sup>.

D'autre part, quel que soit le type de demande ayant amené ces personnes à se rendre au CIRÉ, le contact et le travail avec la communauté équatorienne se sont toujours déroulés de manière constructive et positive. En effet, l'attention que les personnes portaient aux informations données et

leur ouverture d'esprit face aux exigences du dispositif ont facilité les entretiens et la collaboration avec la chargée de projet. Seules quelques difficultés se sont présentées avec cinq personnes (ex : délivrance d'informations incorrectes sur leur situation, manque de collaboration, non respect des exigences du programme en termes de factures, non respect des délais, des rendez-vous)<sup>20</sup>.

Enfin, la collaboration entre les divers intervenants (ex : l'ambassade d'Équateur, les services sociaux, la psychologue-consultante externe) avec qui le CIRÉ a été amené à travailler a toujours été fructueuse et aisée, ce qui a grandement facilité le travail du CIRÉ.

Par contre, au début du programme, la tâche de diffusion de l'information et de sensibilisation sur le programme auprès des associations de migrants équatoriens fut moins évidente. En effet, le retour volontaire reste encore tabou auprès de celles-ci. Il a donc fallu plusieurs réunions, de nombreuses discussions et échanges avec les associations pour leur faire comprendre (et/ou accepter) la philosophie du programme et afin qu'elles veuillent bien nous appuyer dans le travail d'information auprès de leur communauté. Un élément ayant sans doute rendu la tâche plus aisée fut l'optique dans laquelle le CIRÉ a choisi d'organiser ces sessions d'information. En effet, un kit d'information en espagnol a été conçu de manière à présenter le programme d'accompagnement à la réinsertion comme une option parmi d'autres dans le parcours migratoire des personnes. Une présentation large des procédures et des droits<sup>21</sup> des

<sup>18</sup> Ends of Project, section 4, chapitre I. Conséquences de l'accompagnement à la réinsertion ; dossiers individuels établis au CIRÉ; Document récapitulatif des quatre ateliers participatifs menés avec les bénéficiaires, question n°6, en annexe D.

<sup>19</sup> Une centaine de personnes se sont rendues au CIRÉ en deux ans. Plus de la moitié a entamé des démarches pour le retour. Au final, 52 personnes sont rentrées (voir chapitre IV sur les résultats du projet).

<sup>20</sup> Informations basées sur les dossiers individuels de la chargée de projet au CIRÉ et sur les rapports narratifs hebdomadaires et trimestriels de HIAS et CEPESIU concernant les cas ayant posé ces difficultés (pour ceux qui sont rentrés en Équateur : V.E., M.O., T.S., R.A. et pour un dossier annulé avant départ : R.S.).

<sup>21</sup> Procédures et droits abordés : régularisation, droits des enfants belges nés de parents équatoriens, droits



personnes en situation précaire en Belgique (dont l'accompagnement à la réinsertion) et l'invitation d'avocats ou de personnes ressources pour répondre aux questions des participants ont contribué au succès de ces sessions.

Enfin, il nous semble également important d'aborder brièvement la collaboration entre le CIRÉ et FEDASIL (coordinateur et bailleur de fonds du projet-pilote), collaboration qui ne fut pas toujours aisée et peut expliquer certains problèmes survenus au cours de la mise en place du projet. En effet, le cadre de travail imposé par FEDASIL s'est avéré relativement peu flexible et peu adapté à certaines réalités de terrain (ex : montant du fonds de réintégration trop faible pour mener à bien un véritable projet durable de réinsertion, exigences élevées en termes de gestion des budgets alloués aux partenaires locaux et peu adaptées aux réalités de terrain, changement régulier des méthodes et des procédures de travail avec les partenaires). Par ailleurs, la communication ne fut pas toujours fluide avec l'administration. Le manque de contacts et de feed-back sur le projet durant toute l'année 2008 a également été un élément peu motivant pour le CIRÉ dans l'accomplissement de certaines tâches qui lui semblaient parfois dénuées de sens. Les exigences administratives (surtout au niveau du rapport financier mais aussi narratif) ont été très contraignantes, notamment par rapport à un pays où il est parfois difficile d'obtenir les justificatifs requis.

### Une méthodologie de travail évolutive

Ces quelques éléments de contexte présentés, il convient à présent d'aborder la philosophie qui a présidé à l'adoption d'une méthodologie de travail spécifique.

Initialement, la méthode de travail de la chargée de projet n'a pas été définie de manière stricte. Des outils méthodologiques furent donc réalisés par elle et l'équipe du service d'accompagnement au retour volontaire et à la réinsertion<sup>22</sup> ainsi que par FEDASIL<sup>23</sup> pour guider le processus d'accompagnement (mener à bien les entretiens, glaner le plus d'information possible sur le parcours migratoire et le projet de réinsertion des personnes, effectuer un bilan de compétences, etc.). Au fur et à mesure de l'avancement du programme, le CIRÉ a tenté d'améliorer ces outils ainsi que

---

des travailleurs sans droits, droit à l'aide médicale et juridique...

22 Questionnaires standards pour les entretiens réalisés par le CIRÉ et VWV, bilan de compétences, canevas pour les rapports narratifs et financiers, documents standardisés de transmission des informations sur les bénéficiaires au partenaire intitulés « Datos » contenant le résumé du travail fait en Belgique ainsi que les données des bénéficiaires, contrat standard entre le CIRÉ et le bénéficiaire, contrat standard pour le partenariat local.

23 Application form, Project form, End of project, Ex-post report.

les contours et étapes du dispositif, grâce aux apports et remarques des partenaires et des bénéficiaires<sup>24</sup>.

### Des résultats concrets – les étapes du programme en Belgique

Nous avons sélectionné six éléments centraux du dispositif belge qui ont fait l'objet d'une attention particulière et d'une amélioration significative durant le déroulement du programme, grâce aux apports de chacun des acteurs.

1) Au niveau informatif, grâce à l'outil CRI (Country of Return Information) et au partenariat établi avec deux organisations équatoriennes chargées de la recherche et du traitement de l'information sur le pays d'origine<sup>25</sup>, la chargée de projet a pu disposer d'informations précises et concrètes (via une fiche pays « Country Sheet » et un helpdesk) pour pouvoir répondre à l'ensemble des questions posées par les travailleurs sociaux et les candidats à la réinsertion en Équateur. Ceci étant, cet outil ayant tardé à être véritablement opérationnel, il semble avoir été sous-utilisé durant l'année 2007<sup>26</sup>. Afin d'optimiser son utilisation, HIAS et CEPESIU ont suggéré, en décembre 2007, de transmettre les parties pertinentes de la « Country Sheet » aux bénéficiaires afin que ceux-ci puissent être mieux informés sur des points utiles à leur réinsertion en Équateur (ex : prix d'un loyer à Ambato, nombre d'écoles publiques à Santo Domingo, etc.)<sup>27</sup>. Dès janvier 2008, la chargée de projet a donc systématiquement remis aux bénéficiaires les chapitres ou parties pertinentes de la fiche ainsi que les réponses écrites des partenaires locaux. Toutefois, malgré cette amélioration, un décalage existe encore souvent entre l'idée que les bénéficiaires se font, avant leur départ, des conditions socio-économiques et des possibilités de réinsertion au pays et la réalité de terrain, une fois rentrés. Ce décalage peut parfois constituer un choc et avoir des conséquences sur la mise en place des projets individuels de réinsertion.<sup>28</sup>

2) Concernant le programme de réinsertion proprement dit, un autre élément a fait l'objet d'une amélioration, à savoir l'importance de « prendre le temps » avec le bénéficiaire. En effet, l'écoute de la personne au sujet de son parcours migratoire, de ses conditions de vie en Équateur et en Bel-

---

24 Échanges très réguliers avec HIAS et CEPESIU, rapports narratifs hebdomadaires et trimestriels, missions d'évaluations bisannuelles, ateliers participatifs avec les bénéficiaires, réunions mensuelles d'équipe, aide ponctuelle d'un superviseur du CIRÉ, suivi d'une formation sur l'approche du retour dispensée par l'ASBL SOLENTA.

25 HIAS et le CSMM (Centro de documentación Segundo Montes Mozo).

26 Cfr Rapport de mission, décembre 2007.

27 Document récapitulatif des évaluations du programme entre les trois partenaires, question n°1, en annexe C.

28 Annexe C, question n°1; annexe D, questions n°3 et 6; Ends of project, section 4, chapitre A, questions 1 et 2.

gique, des raisons qui l'ont poussé à migrer, des motifs de son désir de retour, avant d'entrer directement dans les points administratifs du programme, constitue un élément essentiel pour initier un processus de réinsertion. En effet, ce temps d'écoute et de dialogue permet d'instaurer un climat de confiance entre les deux interlocuteurs, ce qui permet ensuite d'aborder les aspects plus techniques ou pratiques du programme plus facilement. La possibilité de suggérer au bénéficiaire de postposer la date prévue ou désirée de son retour afin d'assurer au minimum trois entretiens pour garantir une meilleure préparation du retour en Belgique a également été prise en compte. La majorité des bénéficiaires ainsi que les deux partenaires locaux ont souligné les bénéfices directs de la prise en compte de cet élément dans l'accompagnement en Belgique<sup>29</sup>.

3) Un troisième élément à mettre en exergue après l'étape nécessaire à l'écoute, fut l'importance d'expliquer le plus clairement possible le fonctionnement du processus d'accompagnement, ses exigences et ses étapes et de les formaliser dans des documents écrits. Ces documents ont été remis aux personnes lors des entretiens pour ne pas créer de malentendus ni faire naître de fausses attentes dans le chef de celles-ci. En effet, en début de programme, certaines personnes sont retournées au pays en ayant mal interprété ou mal compris les étapes ou les exigences du programme. Dès janvier 2008, une farde individuelle de documentation a donc été conçue, en collaboration avec les partenaires locaux, et a été remise systématiquement à toutes les personnes en partance. Celle-ci comportait :

- une ligne du temps avec les différentes étapes du programme sur 12 mois (de l'entretien à Bruxelles jusqu'à la fin du suivi des partenaires locaux) afin de visualiser le processus global offert<sup>30</sup>,
- un tableau reprenant en détail les tâches et exigences des trois partenaires,
- un contrat type, établi entre le CIRÉ et le bénéficiaire, stipulant les droits et devoirs des protagonistes quant à la délivrance du fonds,
- les sanctions en cas de non respect du cadre,
- un guide pour postuler à la bourse d'emploi de HIAS,
- un extrait de la « Country Sheet » relatif au projet de la personne ou les réponses écrites des partenaires locaux du CRI à une question posée par le bénéficiaire.
- La remise de cette farde a ainsi permis d'éviter de nombreux malentendus durant toutes les étapes de l'accompagnement. La délivrance de documents de présentation

29 Annexe C, question n°1; annexe D, question n°6; contenu de la formation dispensée par l'ASBL SOLENTA.

30 Voir « Linea de Tiempo » (ligne du temps), en page 8.

officiels (objet social, mission) des deux organisations partenaires locales a également renforcé leur crédibilité et leur sérieux face à des bénéficiaires parfois sceptiques de voir déléguer à une association locale inconnue le soin de « gérer » leur fonds de réintégration<sup>31</sup>.

4) Un quatrième élément est relatif à l'importance d'un certain formalisme et à l'intérêt de remettre systématiquement un petit carnet de notes à la personne afin qu'elle puisse prendre le temps d'écrire son projet et de le budgétiser avant de le soumettre à la chargée de projet<sup>32</sup>. Ce « détail » semble avoir permis aux bénéficiaires de se sentir maîtres de leur projet<sup>33</sup>.

5) Un cinquième point ayant fait l'objet d'une évolution concerne l'importance de poser, dès le départ, un diagnostic précis sur la faisabilité d'un projet micro-entrepreneurial<sup>34</sup>. En effet, grâce à ses vingt années d'expérience dans le secteur informel urbain et rural équatorien, CEPESIU a attiré notre attention sur le fait que le secteur reste fragile même s'il constitue la source de revenus la plus répandue en Équateur au regard du peu d'emplois disponibles dans le secteur formel. De nombreux petits commerces sont initiés à la hâte, sans « business plan », sans étude de marché, ni analyse des capacités de gestion de la personne. Il est donc illusoire de croire que tout le monde possède une vocation « entrepreneuriale ». La prudence s'impose à cet égard avant d'initier ce type de projet. Une analyse plus poussée des profils « entrepreneuriaux » des personnes, grâce à des bilans de compétences plus affinés s'est avérée nécessaire dès le début de l'accompagnement<sup>35</sup>. Pour soutenir ce travail en Belgique, il avait été convenu en décembre 2007 de transmettre d'autres outils d'analyse de ces profils entrepreneuriaux, mieux adaptés à la réalité équatorienne que les bilans de compétences utilisés par la chargée de projet. Malheureusement, et malgré l'insistance du CIRÉ, aucun document n'a été transmis par le partenaire local. Toutefois, le CIRÉ a tenu compte de ces remarques et a affiné les bilans de compétences dont il disposait. Cette évolution a donné des résultats, le partenaire CEPESIU indiquant que, grâce aux informations obtenues du CIRÉ sur les profils entrepreneuriaux, il a « perdu moins de temps » dans l'analyse de la faisabilité des projets productifs.

6) Un dernier élément fut initié en cours de programme : la mise en place de groupes de parole à vocation thérapeutique entre personnes en partance ou se posant la question du retour. En effet, durant les entretiens individuels avec la chargée de projet, il est très vite apparu que de nombreuses questions ou problèmes d'ordre émotionnel se posaient. Il était donc difficile pour la chargée de projet de travailler sur le projet de réinsertion sans aborder cet autre aspect du

31 Annexe C, question n°5.

32 Annexe C, question n°1.

33 Annexe D, question n°6.

34 Conclusions des rapports de mission de décembre 2007, juillet 2008 et novembre 2008.

35 Annexe C, question n°7.

processus de retour. Les personnes avaient parfois du mal à se projeter dans un projet concret tant le volet affectif prenait de la place. HIAS ainsi que la formatrice de Solentra (formation sur l'approche psycho-sociale du retour) avaient également souligné l'importance de la prise en compte de ce volet. Le CIRÉ a donc estimé qu'il était nécessaire de faire appel à une professionnelle pour organiser des groupes de parole entre les bénéficiaires qui le souhaitaient<sup>36</sup>. Ces groupes furent mis en place dès janvier 2008 et dirigés par une psychologue formée à la question migratoire et travaillant dans un service psychologique pour étrangers et exilés. Les séances furent organisées autour de trois thèmes : une sur « l'avant migration », l'autre sur le parcours de vie en Belgique et la dernière sur le projet de retour, à raison d'une séance de trois heures par thème. Douze personnes y participèrent et déclarèrent unanimement avoir été très satisfaites de cet appui additionnel et ce, pour plusieurs raisons. Outre la possibilité d'avoir un espace de discussion pour soi sur des questions à forte intensité émotionnelle, le fait de ne plus se sentir isolé dans sa décision de retour en échangeant avec d'autres personnes vivant la même situation, de se déculpabiliser d'avoir choisi de migrer et de rentrer ont amélioré leur estime d'elles-mêmes, leur permettant de mieux accepter leur situation<sup>37</sup>.

Après quelques mois de mise en œuvre opérationnelle du programme, une méthodologie d'accompagnement s'est donc véritablement mise en place au CIRÉ et semble avoir pu rencontrer la majeure partie des objectifs escomptés. En effet, selon la plupart des bénéficiaires, l'accompagnement, l'appui et la préparation au retour prodigués par le CIRÉ furent d'une grande utilité dans le processus de réinsertion qu'ils avaient décidé d'entamer<sup>38</sup>. Certains indiquent même que ce dispositif leur fut parfois plus utile que la délivrance du fonds de réintégration en lui-même<sup>39</sup>. Le suivi proposé par le CIRÉ leur aurait permis d'améliorer de manière significative les conditions de leur retour et la mise en place de leur projet. D'autre part, l'attention individuelle et le temps consacré à chaque personne et à chaque projet leur ont permis de retrouver confiance en eux et de pouvoir se projeter dans l'avenir<sup>40</sup>.

36 Annexe C, question n°1.

37 Éléments issus : 1) des trois débriefing effectués entre la chargée de projet du CIRÉ et la thérapeute ainsi que des rapports effectués par la thérapeute et transmis à la responsable opérationnelles de HIAS. 2) du document récapitulatif des quatre ateliers participatifs avec les bénéficiaires, question n°6, en annexe D et 3) des conclusions des rapports de missions de juillet et novembre 08.

38 Ends of project, section 3, question n°3 et section 4, chapitre A ; annexe D, questions n°6, 7 et 8.

39 Ibidem.

40 Annexe D, questions n°4, 6, 7 et 8; Ends of project, section 3, questions 3 et section 4, chapitre A ; Conclusions des rapports de mission de décembre 2007, juillet 2008 et novembre 2008.

Les partenaires ont également fait part de leur satisfaction quant au processus méthodologique évolutif mis en œuvre par le CIRÉ. En effet, la majorité des commentaires émis par ceux-ci lors des diverses évaluations à mi-parcours ont été pris en compte par la chargée de projet. L'accompagnement en Belgique est apparu mieux structuré, offrant un appui au retour plus complet et permettant ainsi un meilleur travail sur place<sup>41</sup>. Les informations individuelles transmises par la chargée de projet au partenaire de contact HIAS se sont étoffées au fur et à mesure du temps, signe de l'amélioration et de l'approfondissement du travail effectué lors des entretiens<sup>42</sup>. Les bilans de compétences se sont affinés permettant ainsi d'obtenir un profil plus précis des capacités « entrepreneuriales » du bénéficiaire.

En conclusion, le dispositif en Belgique s'est donc professionnalisé au cours de ces deux années de travail grâce au questionnement permanent sur la méthodologie<sup>43</sup> et à l'adaptation de celle-ci.

## Le dispositif mis en place en Équateur

Il convient à présent d'aborder le travail et la méthodologie d'accompagnement mis en place par les partenaires locaux. Pour ce faire, nous mentionnerons ici sept éléments essentiels de l'accompagnement qui ont fait l'objet d'une attention et d'une évolution au cours du programme. Cependant, un bref aperçu du contexte et des besoins des personnes est abordé pour faciliter la compréhension du chapitre.

### Des besoins spécifiques une fois rentrés au pays

Un élément semble avoir eu un impact favorable en terme de dynamique de travail en Équateur : il s'agit de la possibilité offerte aux familles des personnes qui allaient bientôt rentrer de rencontrer les partenaires locaux afin que ceux-ci puissent déjà entamer une partie du travail de réinsertion. Partant d'une grille d'analyse systémique du processus de réinsertion au pays d'origine, l'idée était d'inclure la famille assez tôt dans le dispositif afin que tous les acteurs concernés puissent y jouer un rôle, y trouver une place ou encore y prendre une part active. Ces visites préalables semblent avoir été fort appréciées des bénéficiaires et de leur famille. En effet, elles ont permis d'instaurer un climat de confiance au sein de la famille, ont facilité la compréhension par la famille des objectifs et du cadre proposé

41 Annexe C, questions n°1, 8 et 14.

42 Cfr canevas du document créé pour le transfert des informations au partenaire contenant le maximum d'éléments utiles pour la poursuite du travail de réinsertion, à savoir un résumé du travail effectué en Belgique avec le bénéficiaire et ses données personnelles ; Cfr également conclusions des rapports de mission décembre 2007, juillet 2008 et novembre 2008.

43 Cfr rapports de mission décembre 2007, juillet 2008 et novembre 2008.

par le programme ainsi que du projet de réinsertion de la personne et ont ainsi facilité le retour de celle-ci. Ces visites ont également été l'occasion d'ouvrir un espace de parole, leur permettant d'échanger avec la responsable de HIAS sur toutes les questions, les doutes, les angoisses que peut entraîner le retour d'un proche après une longue absence. D'autre part, le compte rendu de ces visites auprès de la chargée de projet en Belgique lui a permis d'avoir un point de vue additionnel du contexte familial de la personne et donc, de pouvoir adapter et améliorer l'accompagnement de celle-ci avant son départ<sup>44</sup>.

Un autre point concerne les besoins des bénéficiaires. En effet, ceux-ci se sont révélés être parfois beaucoup plus importants une fois de retour en Équateur. La reprise des contacts avec leurs enfants, avec leur partenaire, avec leur famille, avec leur entourage après 7 ou 8 ans en moyenne d'absence, les difficultés économiques, de logement, de santé ont souvent été la source de situations émotionnelles complexes à gérer et d'obstacles à la réinsertion de ces personnes. Et ce, malgré la préparation et l'appui dispensé en Belgique. Un décalage entre l'image fantasmée qu'ils se faisaient de leur réinsertion en Équateur et la réalité concrète de celle-ci une fois sur place a souvent pu être notée<sup>45</sup>. En outre, le mythe de « la poule aux œufs d'or » encore présent dans le chef de certaines familles restées en Équateur a entraîné une forte déception et/ou un manque de soutien de leur part lorsqu'il s'est avéré que les bénéficiaires du programme n'avaient, en réalité, pas de quoi les soutenir économiquement une fois rentrés et qu'elles ne pouvaient plus compter sur leurs « remesas » (envoi d'argent mensuel de la personne migrante). Tous ces éléments ont donc engendré, dans certains cas, des attentes disproportionnées des bénéficiaires quant au soutien et à l'appui que les partenaires étaient en mesure d'offrir<sup>46</sup>.

Un suivi et un accompagnement étroit et régulier des deux partenaires locaux ont donc été nécessaires pour la poursuite du processus de réinsertion entamé par le CIRÉ.

### Une méthodologie de travail évolutive : les étapes du suivi

Comme cela a été fait en Belgique, les deux partenaires locaux ont développé une série d'outils de travail communs et une méthodologie spécifique afin d'offrir aux bénéficiaires un dispositif aussi adéquat et complémentaire que

possible. Ces outils se sont développés au fur et à mesure de l'évolution du programme<sup>47</sup>.

1) A l'instar du processus belge, une des étapes importantes de ce processus fut la formalisation des outils de travail dans des documents écrits et transmis à chaque bénéficiaire. Ce formalisme a favorisé la transparence des procédures, a clarifié les étapes et la collaboration entre chacun des interlocuteurs et les exigences des partenaires vis-à-vis des bénéficiaires. Il a également contribué à éviter les malentendus et/ou les fausses attentes<sup>48</sup>.

2) Pour compléter ce cadre, deux suggestions ont été émises par les partenaires locaux. La première fut de mettre au point, lors de chaque première rencontre avec les nouveaux bénéficiaires, une présentation commune du binôme HIAS/CEPESIU pour renforcer davantage la transparence, la compréhension, le professionnalisme et le sérieux du partenariat<sup>49</sup>. La deuxième fut de favoriser les contacts entre les bénéficiaires en organisant, deux fois par an, une rencontre avec toutes les personnes rentrées. En effet, au regard de l'intérêt et du succès suscité par les ateliers participatifs lors des missions du CIRÉ, il semblait intéressant de pouvoir créer des synergies entre des personnes qui avaient vécu les mêmes expériences. Cependant, ces suggestions sont restées lettre morte faute de temps et de disponibilité organisationnelle des partenaires locaux.

3) Les trois partenaires se sont accordés très rapidement sur le fait que le bénéficiaire devait prendre lui-même l'initiative de contacter HIAS lorsqu'il se sentait « prêt » à entamer son projet afin de lui laisser le temps d'« atterrir » et pour qu'il puisse s'approprier le processus de réinsertion. Le schéma ci-dessous synthétise, brièvement, les différentes étapes de l'accompagnement en Équateur et le transfert des dossiers entre les deux partenaires.

4) Une fois le premier contact établi avec HIAS, l'appui psycho-social prodigué par la psychologue de HIAS pouvait alors débiter. L'évaluation du dispositif a permis de mettre en lumière, à l'instar de ce qui a été dit pour l'étape en Belgique, l'importance d'une étape préalable à la mise en place du projet de réinsertion et des dépenses du fonds proprement dit. En effet, il s'est avéré que les bénéficiaires avaient du mal à intégrer les aspects « techniques » du processus (ex : la manière d'investir leur fonds de réintégration, la manière de justifier les dépenses, les priorités qu'ils devaient établir, etc.) tant qu'un travail de type plus thérapeutique avec HIAS n'avait pas été entamé. Un temps d'analyse et d'échange sur le contexte familial, sur la situation socio-économique et sur l'état émotionnel du bénéficiaire était nécessaire. La psychologue de HIAS a donc systématiquement prévu des séances de ce type au début de l'accompagnement. Ensuite, un contrat entre HIAS et le

44 Sur les 33 dossiers rentrés au pays, 10 dossiers ont bénéficié d'une visite préalable de la famille (sur suggestion des partenaires et avec leur accord) ; C.G., M.C., V.P., N.R., M.C., M.S., C.Q., Y.S., L.O. et M.O., annexe C, question n°6 ; Ends of project; annexe D, questions n°3, 4 et 7.

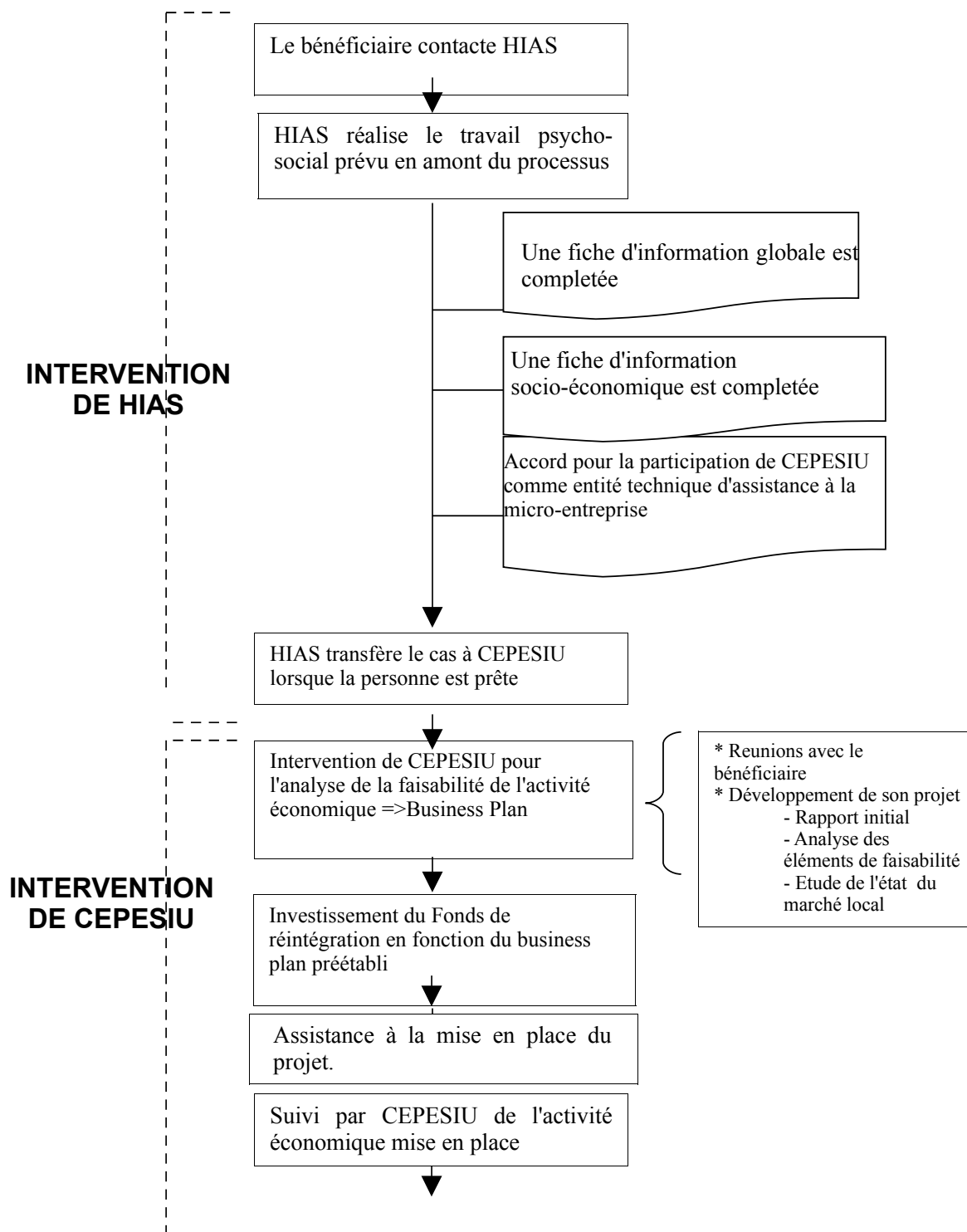
45 Annexe C, question n°1; annexe D, question n°3.

46 Annexe D, question n°3; annexe C, questions n°2 et 5; Ends of project.

47 Cfr documents de travail de HIAS et de CEPESIU.

48 Annexe C, questions n°6 et 7.

49 Rapport de mission décembre 2007, page 6, et rapport de mission juillet 2008, page 5.



bénéficiaire pouvait être signé et l'accompagnement à la réinsertion pouvait débuter, à savoir : l'aide à la recherche d'un logement, d'un emploi, la rédaction de CV, l'inscription à des bourses d'emploi, l'appui juridique, l'orientation vers d'autres associations locales (ex : association contre la violence conjugale, Secrétaire de la Femme), l'orientation aux études, la rédaction du projet de réinsertion, l'investissement du fonds de réintégration, etc.

Dans le cas d'un projet productif de type micro-entrepreneurial, il a très vite été convenu que HIAS transmette les données de CEPESIU à la personne afin qu'elle prenne contact elle-même avec le responsable opérationnel. L'assistance technique des projets de micro-entreprise s'est développée pour aboutir à un processus en plusieurs

étapes au travers de cinq visites (voir schéma ci-dessus). Tout d'abord, une première analyse du projet s'effectuait par le responsable opérationnel, incluant des aspects liés à l'état du marché, à la technicité du projet, aux aspects organisationnels et financiers de celui-ci afin d'obtenir un profil général et relativement complet du projet. La méthodologie développée au fur et à mesure du temps fut d'impliquer activement la personne dans cette étape du processus. En effet, celle-ci devait se charger d'étudier le marché de son lieu de vie, se renseigner sur les prix des produits chez plusieurs fournisseurs, etc. Cette première phase se terminait toujours par l'élaboration d'un « business plan » (« plan de negocio ») contenant alors une étude approfondie du marché, la définition des canaux et des formes de commercialisation des produits, les sources de

financement, les exigences d'investissements, une analyse de la viabilité économique et financière du projet et un plan de travail contenant un retro-planning. Ensuite, une coordination avec HIAS avait lieu pour l'utilisation du fonds de réintégration proprement dit. Le processus d'assistance technique se terminait avec l'appui à la mise en place du micro-business et postérieurement, par un suivi et une évaluation du « business plan » et du fonctionnement du projet productif. L'assistance impliquait également une formation permanente du bénéficiaire aux exigences commerciales du projet productif.

L'accompagnement de CEPESIU a également porté sur la délivrance d'informations liées aux possibilités de micro-crédits bancaires et non bancaires (coopératives d'épargne et de crédit).

5) Les partenaires ont souligné, en décembre 2007, l'importance de pouvoir orienter la personne vers d'autres services compétents en Équateur (ex : centres de santé, organismes de micro-crédit, associations de femmes, etc.) d'où l'idée de développer un guide à l'attention des bénéficiaires reprenant toutes les associations utiles sur les principales zones de retour. Cette orientation a été faite lorsque la personne le demandait. Toutefois, les partenaires ont fait remarquer qu'ils auraient sans doute dû activer cette possibilité plus systématiquement. D'autre part, le guide en tant que tel n'a jamais été concrétisé. Lors de la dernière évaluation, aucune réponse n'a pu être apportée à cette lacune mais l'outil « Country Sheet » a peut-être été perçu comme suffisant pour la réorientation (malgré le fait que celui-ci ne constitue pas un guide pratique en soi et ne contienne pas de liste exhaustive de tous les services mentionnés plus haut)<sup>50</sup>.

En conclusion, il apparaît aujourd'hui que cette méthode d'accompagnement a porté ses fruits puisque la majorité des bénéficiaires déclarent avoir été très satisfaits de l'appui et de l'accompagnement offerts par les partenaires<sup>51</sup>.

## Le fonds de réintégration et le fonds pour les personnes vulnérables

### Le fonds de réintégration<sup>52</sup>

La majorité des bénéficiaires et les trois partenaires se sont accordés à dire que le fonds de réintégration était trop faible pour initier un véritable projet de réinsertion durable et davantage encore pour un projet micro-entrepreneurial (dont le capital de départ est de 3500 \$ minimum), à moins

de disposer d'économies ou de déjà posséder un bien ou un commerce. Le partenaire HIAS nuance cependant le propos en indiquant que pour les projets non générateurs de revenus (ex : paiement des trois premiers mois de loyer, inscription des enfants à l'école, achat du matériel de base pour l'emménagement), ce montant permet de garantir une certaine stabilité économique jusqu'à ce qu'une source de revenu suffisante et régulière puisse être trouvée. Certains bénéficiaires ont, en outre, fait remarquer qu'il constituait un « plus », voire une motivation supplémentaire pour concrétiser leur décision de retour. Cependant, tous relèvent que c'est le dispositif d'accompagnement et d'appui qui fut l'élément le plus important du processus de réinsertion (plus que le montant du fonds en lui-même).

Au niveau de la gestion du fonds, le système proposé semble avoir été le plus adéquat pour assurer un contrôle des dépenses des bénéficiaires. La remise en cash du fonds aurait constitué un risque que les personnes n'utilisent pas adéquatement le montant en raison de divers motifs (urgence de répondre à certaines dépenses, pression familiale, tentation d'acheter des biens qui constituent des signes extérieures de richesses). En effet, les trois partenaires ont réfléchi avec les bénéficiaires sur la manière et la méthode les plus adéquates d'investir cet argent avant de procéder aux dépenses (mettre une priorité dans ses dépenses en fonction de ses besoins). La remise des chèques était conditionnée à la rédaction d'un « project form » (formulaire descriptif du projet), à la remise de pro-format et ensuite de factures correspondantes au projet initial. Cette approche a permis de mettre en place des projets plus durables mais également d'assurer un contrôle des dépenses ainsi que le maintien d'un contact permanent entre les interlocuteurs<sup>53</sup>. Comme le souligne HIAS, la méthode n'a cependant pas toujours pu fonctionner pour tous les types de projet (ex : pour les biens de seconde main, pour des biens vendus en gros, vendus sur des marchés où il était impossible d'avoir une facture). De plus, elle s'est révélée être souvent assez lourde et complexe à gérer au regard des petits montants octroyés. Il a donc fallu trouver d'autres solutions (par exemple, faire une copie de la carte d'identité du vendeur et lui faire signer une déclaration sur l'honneur concernant la vente) pour faciliter la gestion du fonds<sup>54</sup>. Il a également été prévu, dès 2008, de se passer de pro-format dans certains cas en demandant au bénéficiaire, une fois son « project Form » approuvé, d'avancer lui-même l'argent et de se faire rembourser ensuite sur présentation de factures ou de faire des chèques au nom du magasin et non à son nom<sup>55</sup>.

Au bout du compte, selon HIAS, même si le système mis en place a pu assurer un contrôle quant à la bonne utilisation du fonds, la gestion des factures a souvent empiété sur le temps d'appui et d'accompagnement psycho-social<sup>56</sup>.

<sup>50</sup> Annexe C, question n°2.

<sup>51</sup> Annexe D, questions n°7 et 8.

<sup>52</sup> Annexe C question n°3; Annexe D, questions n°9 et 11; Ends of project, section 3, question 5 et section 4, chapitre D; Conclusions des rapports de mission de décembre 2007, juillet 2008 et novembre 2008.

<sup>53</sup> Annexe C, question n°3.

<sup>54</sup> Ibidem, questions n°2 et 3.

<sup>55</sup> Ibidem, question n°5.

<sup>56</sup> Ibidem, question n°3.

Une certaine souplesse quant à l'utilisation du fonds serait donc souhaitable.

### Le fonds alloué aux personnes vulnérables<sup>57</sup>

Les mêmes remarques que pour le fonds de réintégration furent émises. En outre, les quatre critères d'attribution établis par FEDASIL se sont parfois révélés arbitraires car certaines personnes répondant à ceux-ci étaient in fine moins « vulnérables » car elles bénéficiaient d'un support familial ou économique plus important que d'autres qui n'entraient pas dans les critères mais qui auraient eu besoin du fonds pour les personnes vulnérables. Par ailleurs, une situation de vulnérabilité peut se déclarer une fois les personnes rentrées au pays (ex : maladie grave, départ d'un des parents laissant l'autre seul avec les enfants, décès d'un parent). Une certaine souplesse dans l'attribution de ce fonds aurait donc été la bienvenue (par exemple, en laissant au partenaire le soin de pouvoir activer le fonds une fois la personne rentrée).

## Collaborations et partenariat

### La collaboration entre les trois partenaires locaux<sup>58</sup>

Les termes de la collaboration et du travail entre les trois institutions furent initialement définis dans des contrats<sup>59</sup>. Ceux-ci ont toutefois été revus et détaillés après un an de fonctionnement, afin de préciser les tâches de chacun.

Après deux ans de travail en commun, les trois partenaires s'accordent à dire que cette collaboration a bien fonctionné et a donné des résultats positifs même si, sur certains aspects, des difficultés sont survenues. En effet, une des grandes forces de ce projet fut le partage d'une vision commune de la thématique, de son orientation, de sa méthodologie et ce durant toute sa durée. Les trois institutions ont constamment été en accord sur plusieurs points fondamentaux du projet-pilote :

- L'importance du caractère volontaire du retour pour pouvoir travailler de manière cohérente à la réinsertion des gens;
- La nécessité de développer des collaborations extérieures, par exemple avec la SENAMI et d'autres institutions publiques ou à caractère non gouvernemental compétentes dans ce domaine (tant entre la Belgique et l'Équateur qu'avec d'autres pays européens, comme l'Espagne et l'Italie) afin d'élargir le champ d'action du projet et de pouvoir faire des économies d'échelle;

<sup>57</sup> Ibidem, questions n°4 et 5.

<sup>58</sup> Ibidem, questions n°7 et 8.

<sup>59</sup> Conventions de février 2007 avec HIAS et CEPESIU.

- L'importance d'élaborer une méthodologie commune de travail;
- L'importance de l'apport d'une expertise propre par chacun des partenaires et l'apport de compétences complémentaires entre les partenaires et ce tout au long du processus de retour et de réintégration du bénéficiaire.<sup>60</sup>

Néanmoins, en fin de projet, certaines remarques ont été émises à propos de la collaboration et nécessitent dès lors d'être mentionnées dans la présente évaluation.

Premièrement, les missions des partenaires locaux en Belgique avaient été initialement envisagées (et budgétisées) dans le but de faciliter la compréhension mutuelle des tâches et rôles de chacun, de se rendre compte du fonctionnement concret du programme à Bruxelles, du travail quotidien du CIRÉ avec le public cible et également de la réalité de la migration équatorienne en Belgique. Malheureusement, suite à une restriction du budget en 2008, la deuxième mission a dû être annulée, ce qui a peut-être entraîné un léger délitement des termes de la collaboration durant le premier semestre de l'année 2008. Par ailleurs, il aurait sans doute été préférable de planifier une première mission des partenaires en tout début de programme et non après 6 mois de projet afin de rencontrer plus tôt les objectifs de celle-ci<sup>61</sup>.

En second lieu, la collaboration et la communication entre les partenaires et le CIRÉ n'ont jamais posé de problèmes majeurs, en dehors de ceux causés par les changements au sein du personnel de HIAS (trois responsables opérationnels en deux ans), et de ceux rencontrés par le département comptable et financier qui a dû trouver ses marques face aux exigences financières de FEDASIL (rapport financier, délivrance des factures, etc.)<sup>62</sup>.

Pendant la durée du programme, il a toujours été possible de communiquer de manière régulière en cas de problème (via skype, mails, rapports hebdomadaires, trimestriels, etc.) et ce, grâce à la grande disponibilité et à l'écoute des personnes concernées.

La seule difficulté rencontrée fut avec le responsable opérationnel du projet à CEPESIU. En effet, la communication entre la chargée de projet et le responsable opérationnel de CEPESIU s'est amenuisée en cours de projet, ce qui a eu un impact sur leur travail, leur collaboration et la coordination des projets des bénéficiaires. Dès la seconde moitié de l'année 2008, les demandes d'information ou les tentatives de prise de contacts avec celui-ci restèrent pour la plupart lettre morte, la chargée de projet devant alors systématiquement passer par le coordinateur ou la directrice de

<sup>60</sup> Annexe C, questions n°7, 11, 14; annexe D, questions n°3, 4, 6, 7; Tableau des projets des bénéficiaires du programme, en annexe B.

<sup>61</sup> Annexe C, question n°10.

<sup>62</sup> Ibidem, questions n°7, 8 et 10.

CEPESIU pour avoir des informations concrètes sur le suivi des dossiers. Un sentiment de désinvestissement du responsable opérationnel du projet s'est donc fait sentir<sup>63</sup>.

La collaboration entre HIAS et CEPESIU s'est également bien déroulée. Mais la même remarque a été émise par HIAS au sujet du responsable opérationnel de CEPESIU (difficulté de se mettre en contact avec lui, d'échanger des informations sur des dossiers, difficulté de se coordonner pour les visites, d'avoir du feedback).

Plusieurs hypothèses ont été émises lors de l'évaluation finale en novembre 2008 pour tenter d'expliquer ce désinvestissement, à savoir le fait que le responsable opérationnel avait quitté les locaux de CEPESIU en début d'année 2008 et semblait avoir été pris par d'autres priorités, le fait que le responsable avait l'habitude de travailler sur des projets d'appui à la micro-entreprise à plus grande échelle, avec des budgets plus importants (exemple des Sociedad Popular de Inversión) et qu'il manquait peut-être dès lors de motivation ou d'expérience dans le suivi individuel de personnes<sup>64</sup>.

CEPESIU a également fait part de ses difficultés avec HIAS. Il a relevé que les trois changements de personnel sur les deux années de projet ont provoqué des difficultés de collaboration et de communication entre eux et avec quelques bénéficiaires (la nouvelle personne devant à chaque fois prendre le temps de trouver ses marques, de s'approprier la méthodologie et de prendre connaissance des dossiers en cours, de prendre contact avec le responsable opérationnel, etc.). Le sentiment d'un manque de collaboration de HIAS dans la transmission des dossiers contenant un projet productif vers CEPESIU a également été souligné<sup>65</sup>.

### Les budgets structurels alloués et les exigences administratives du partenariat<sup>66</sup>

Tous s'accordent à dire qu'il est nettement plus pertinent de bénéficier d'un budget structurel fixe annuel que d'une rémunération forfaitaire par dossier. En effet, ce budget annuel permet d'engager une personne sans interruption pendant le temps du projet, qui se dédie entièrement à celui-ci et acquiert de ce fait de l'expérience. Les montants, par contre, semblent avoir été insuffisants au regard des multiples tâches à accomplir (nombreux voyages dans des régions parfois éloignées du siège central de l'institution, gestion quotidienne du fonds de réintégration, suivi régulier des cas, technicité du travail d'appui donc nécessité d'y consacrer du temps, nécessité d'une coordination efficace, etc.).

<sup>63</sup> Ibidem, question n°7.

<sup>64</sup> Ibidem, questions n°7, 8 et 15.

<sup>65</sup> Ibidem, questions n°12 et 13.

<sup>66</sup> Project Form, End of Project Report, Ex Post Report.

La remise trimestrielle des rapports narratifs et financiers a semblé fort contraignante pour les partenaires et aurait pu aisément être remplacée par une remise semestrielle ou annuelle sans empiéter sur la qualité du travail, ni sur son contrôle puisque d'autres moyens de communication existaient par ailleurs (suivi téléphonique, mail et skype, rapports hebdomadaires, missions, etc.). Comme mentionné dans le deuxième chapitre, les exigences de FEDASIL en termes de justificatifs du fonds de réintégration se sont avérées être souvent en décalage par rapport aux réalités de terrain des partenaires locaux. L'absence de choix en début de projet d'un système cohérent pour remédier à la variabilité du taux de change (\$/euros) a également été une source de confusion et de perte de temps pour les partenaires et pour le CIRÉ.

Quant aux formulaires d'évaluation type des projets imposés par FEDASIL<sup>67</sup>, ils constituèrent une base de travail utile pour les partenaires. Toutefois, selon eux, les nombreux changements de contenu et de forme (dont les délais d'introduction) ont constitué une source de confusion et de complications dans la gestion du projet.

## Résultats du projet-pilote – les projets des bénéficiaires<sup>68</sup>

Depuis janvier 2007, on peut évaluer à plus de 400 le nombre d'Équatoriens ayant été informés du projet-pilote grâce aux sessions de sensibilisation organisées par le CIRÉ et aux divers contacts pris avec les églises, les organisations de migrants et l'ambassade d'Équateur<sup>69</sup>.

Parmi ces 400 personnes, une centaine s'est rendue au CIRÉ dans le but de s'informer davantage sur le programme. De ce dernier chiffre, plus de la moitié est rentrée en Équateur via le programme, soit 52 personnes constituant 34 dossiers.

En Équateur, chacun des 34 dossiers fut transmis à HIAS pour le volet psycho-social de l'accompagnement et 16 d'entre eux furent orientés vers CEPESIU pour la mise en place d'un projet productif ou micro-entrepreneurial.

Le tableau récapitulatif des projets des bénéficiaires (cfr annexe B) décrit le processus de réinsertion des 34 dossiers suivis. Chacun des 34 dossiers a bénéficié du fonds de réintégration (soit 700 euros par personne ou 1750 euros par

<sup>67</sup> Voir annexe B.

<sup>68</sup> Cinq sessions de sensibilisation ont été organisées, quatre à Bruxelles et une à Anvers.

<sup>69</sup> De la centaine de personnes venues au CIRÉ, 59 personnes (39 dossiers) entamèrent les démarches liées au retour volontaire proprement dit dont 52 personnes (34 dossiers) rentrèrent effectivement en Équateur et 5 dossiers (7 personnes) furent annulés avant le départ.



famille). Certaines personnes disposaient, en plus, d'économies propres ou d'un soutien financier de leur famille ou encore possédaient un commerce, ce qui a grandement facilité la mise en place de leur projet de réinsertion. 5 dossiers ont pu accéder au fonds additionnel pour les personnes vulnérables (deux mères célibataires avec enfant, trois dossiers médicaux).

### Profil des personnes rentrées et données du programme<sup>70</sup>

Sur les 34 dossiers<sup>71</sup> de réinsertion ou « chefs de famille » :

16 femmes seules, 2 femmes seules avec enfants de moins d'un an, 7 familles, 2 couples, 7 hommes seuls ont fait appel au programme de réinsertion. Il se dessine donc clairement une majorité de femmes seules ou seules avec enfants (18 sur 34 dossiers).

L'âge moyen des adultes varie entre 35 et 45 ans (17 dossiers<sup>72</sup>).

Plus de la moitié des personnes ont fait une demande de régularisation sur base de l'article 9.3 ou 9 bis, demande restée sans réponse ou ayant été rejetée. Deux enfants de parents équatoriens étaient de nationalité belge.

Dans la moitié des dossiers (17), les adultes n'ont pas dépassé le stade de l'école primaire ou les trois premières années du secondaire. Dans 2 dossiers, les personnes n'ont pas du tout eu accès à l'école (éducation informelle). Par ailleurs, dans 11 dossiers, les personnes ont terminé leurs études secondaires sans avoir pu étudier par la suite. Seuls 10 dossiers (moins d'un tiers) révèlent que les adultes ont pu suivre des études au-delà des études secondaires. On peut donc conclure que le niveau éducatif moyen est peu élevé.

L'ensemble des bénéficiaires indiquent avoir migré pour des raisons d'origine strictement économique, motivées par une insuffisance de revenus et une instabilité financière très importante depuis la crise de 1998. Certains (10 dossiers) indiquent également qu'ils sont venus en Belgique pour rejoindre la famille ou des amis. Des raisons de santé (1), le souhait de suivre une formation (2) et des raisons familiales (2) ont aussi été évoqués.

La majorité des chefs de famille (26) ont une durée de séjour en Belgique comprise entre 5 et 10 ans. Pour 2 dossiers, le retour a été organisé dans l'année. Aucune personne n'avait un séjour supérieur à 10 ans<sup>73</sup>.

Seuls 2 chefs de famille sont arrivés avant la crise financière de 1998. 32 chefs de famille sont arrivés avant 2003 ou en 2003 (année de l'exigence du visa).

La destination d'accueil majoritairement choisie était Bruxelles (32 dossiers). Seuls deux dossiers provenaient d'Anvers.

Au niveau de l'activité professionnelle en Belgique, les femmes étaient en majorité dans le secteur ménager et la garde d'enfants et les hommes dans le bâtiment.

Les destinations de retour étaient principalement réparties sur deux zones urbaines, à savoir Quito (11 dossiers) et Ambato (12 dossiers). Ensuite viennent Guayaquil (3 dossiers), Otavalo (3 dossiers), Santo Domingo (3 dossiers), el Puyo (1 dossier), Esmeraldas (1 dossier).

Au niveau des raisons ayant motivé le retour, on retrouve pour la majorité la « fatigue » d'être en séjour illégal en Belgique (35 dossiers), le manque d'opportunités en Belgique (27 dossiers), l'absence d'emploi (20 dossiers) et les raisons familiales (25 dossiers) liées généralement au fait que les enfants ont été laissés au pays. Pour certains (faible représentativité), le changement de situation en Équateur, les problèmes d'adaptation ou les mauvais standards de vie en Belgique ont été évoqués.

Sur l'ensemble des chefs de famille accompagnés, 31 disent être globalement satisfaits de l'exécution du projet de réinsertion. 1 personne n'était pas satisfaite et 7 n'ont pas indiqué leur opinion.

Concernant les sources principales d'information sur le programme, on relève essentiellement l'ambassade de l'Équateur<sup>74</sup> (9 dossiers) et les amis/connaissances (17 dossiers). Seuls 5 chefs de famille ont reçu l'information par un service social et 5 autres par une organisation de migrants. Deux personnes ont eu recours encore à une autre source d'information. Le « bouche-à-oreille » au sein de la communauté équatorienne (via l'ambassade ou les connaissances) fonctionne donc assez bien.

Les services référents les plus sollicités durant la durée du programme ont été les services REAB (23 dossiers) vers les-

<sup>70</sup> Informations issues des dossiers individuels des personnes établis par la chargée de projet du CIRÉ et de la base de données des bénéficiaires.

<sup>71</sup> Un de ces dossiers a été accompagné par le CIRÉ mais est rentré avec l'OIM, après la date de fin du programme CIRÉ et 2 dossiers constituent une même famille mais dont les membres sont rentrés à 4 mois d'intervalle (=2 dossiers administratifs).

<sup>72</sup> 6 personnes avaient moins de 25 ans, 8 personnes avaient entre 25 et 35 ans, 4 entre 45 et 55 ans et 4 de plus de 55 ans.

<sup>73</sup> Durée de séjour entre 1 et 3 ans : 5 dossiers / durée de séjour entre 3 ans et 5 ans : 6 dossiers.

<sup>74</sup> L'ambassade équatorienne est en contact fréquent avec de nombreuses associations de migrants et des migrants et est donc un relais privilégié pour faire connaître le programme. Celle-ci nous a fait savoir que, globalement, le programme était assez (re) connu au sein de la communauté équatorienne.

quels les personnes étaient orientées pour introduire leur demande de retour volontaire et les services sociaux (10 dossiers). Dans la plupart des cas, les personnes se rendaient au CIRÉ avant même d'avoir pris contact avec un service REAB. Elles étaient donc orientées vers celui-ci après un premier entretien au CIRÉ.

Sur le total des 90 demandes d'assistance (plusieurs demandes par dossier), on retrouve :

- transport bagages : 2
- logement temporaire : 7
- assistance légale : 4
- matériel : 14
- scolarité/formation : 14
- orientation professionnelle : 2
- équipement professionnel : 21
- assistance pour personnes vulnérables : 7
- projet micro-entreprise : 16
- autre : 1

Le nombre moyen de visites (counselling) au CIRÉ par dossier est de 3,91<sup>75</sup> avec la majorité (19 dossiers) entre 3 et 4. Pour deux dossiers, les gens ont été vus respectivement 7 et 8 fois.

La majorité des personnes (80%) ont pris contact avec le partenaire local dans les 10 jours du retour. Les contacts (visites ou contacts téléphoniques) avec les deux partenaires locaux sont fréquents (entre 4 et 9 visites/contacts généralement) et réguliers (presque chaque semaine au début du processus de réintégration; visites également en dehors de Quito : Guayaquil, Esmeraldas, Santo Domingo, Ambato...). Un « pic » est observé autour de 16 (HIAS) pour l'un des dossiers.

## Impact et viabilité du projet-pilote sur les trois institutions<sup>76</sup>

Impact du projet-pilote sur le CIRÉ. Comme indiqué dans le premier chapitre de la présente évaluation, le CIRÉ avait déjà travaillé sur la thématique du retour volontaire, notamment en Équateur. Le sujet n'était donc pas nouveau

mais les modalités du programme et l'équipe l'étaient. Le travail de l'équipe « retour volontaire » dans le cadre du projet-pilote a toutefois posé question au sein de l'équipe générale, certains se questionnant sur l'intérêt de développer ce type de projet alors que, par ailleurs, les axes centraux et prioritaires du CIRÉ étaient plutôt dirigés vers l'accueil au sens large et vers la régularisation des étrangers en Belgique. Cependant, lorsque des résultats ont pu être dégagés après quelques mois de fonctionnement, les réticences qui subsistaient se sont amoindries et l'équipe « retour volontaire » s'est sentie plus soutenue par le reste des travailleurs. D'autre part, dès 2008, la direction a désigné un « expert-pilote » sur cette thématique, à savoir une personne travaillant en dehors de l'équipe opérationnelle, sur les questions politiques entourant le retour volontaire. Ceci a permis une meilleure répartition des tâches de chacun et une meilleure connaissance du sujet tant au niveau belge qu'au niveau européen. Nous pouvons donc conclure que l'expérience pilote et ses résultats ont eu un impact positif au sein de l'institution puisqu'ils ont permis de faire avancer le débat sur la question du retour volontaire au sein même du CIRÉ et d'alimenter les recommandations politiques et opérationnelles sur ce thème (par exemple, sur les critères d'accès au fonds de réintégration dans le cadre du futur arrêté royal). Les éléments d'informations apportés par le responsable politique de la thématique ont également permis d'orienter et d'enrichir le travail de l'équipe opérationnelle (par exemple, au niveau de la connaissance des réseaux européens, de la connaissance d'autres institutions en Europe travaillant sur ce thème).

Concernant la perception du travail du CIRÉ par la communauté équatorienne, les contacts réguliers et le travail poursuivi avec les organisations de migrants ont contribué à rétablir un climat de confiance et de respect mutuel qui semblait avoir été mis à mal lors des précédents programmes.

Impact sur les organisations partenaires locales. La situation était quelque peu différente. En effet, aucune des deux organisations n'avait travaillé auparavant sur cette thématique ni avec ce public cible. Un impact positif direct du projet-pilote a été souligné par celles-ci. En effet, elles ont développé une nouvelle méthodologie de travail, ont formé du personnel pour remplir cette tâche, ont approfondi leur connaissance de la thématique du retour et de la migration, ont activé de nouveaux réseaux. Par ailleurs, le développement de relations privilégiées avec une série d'institutions travaillant sur ce thème, comme la SENAMI, l'OIM ou encore des organisations espagnoles et italiennes qui travaillent sur des projets similaires, ont représenté un capital relationnel de grande valeur pour de futures collaborations avec les deux institutions. La même remarque peut être faite pour de futures collaborations avec le CIRÉ.

Concernant la viabilité du projet-pilote, les trois institutions regrettent le fait de ne pas avoir pu continuer leur action au-delà de décembre 2008 et ce, pour plusieurs raisons.

<sup>75</sup> Sur un total de 28 dossiers car 3 dossiers n'ont pas révélé d'information à ce sujet.

<sup>76</sup> Annexe C, questions n°9, 11, 17 et 18.

D'une part, la communauté équatorienne en Belgique est demandeuse de ce type de programme puisque de nombreuses personnes ont encore fait appel au programme du CIRÉ en Belgique alors que celui-ci n'était plus actif. D'autre part, en deux ans de projet, bien que de nombreux résultats aient été atteints, une série d'axes de travail restaient encore à développer (par exemple, l'intérêt de travailler en collaboration plus étroite avec les associations de migrants équatoriens, avec les CPAS des communes, avec les travailleurs sociaux, l'intérêt de développer des synergies plus fortes avec des institutions d'appui thérapeutique de suivi des personnes, etc.). Et ce, pour assurer la viabilité du programme, voire pour pouvoir mettre en place d'autres programmes de plus grande envergure (un projet comprenant un travail et un accompagnement sur l'ensemble du parcours migratoire et non seulement sur la dimension retour volontaire, au niveau européen ou avec le gouvernement équatorien, par exemple).

En outre, ces deux ans de projet ont semblé bien trop courts pour intégrer toutes les dimensions nécessaires à la mise en place d'un tel programme. En effet, il a d'abord fallu trouver des partenaires locaux fiables. Ensuite, 6 mois ont été nécessaires pour permettre une bonne compréhension des exigences du programme imposées par FEDASIL, pour mettre en place une méthodologie de travail commune, pour informer la communauté équatorienne en Belgique de l'existence du programme et enfin, pour que chacun trouve ses marques. Il ne restait donc que peu de temps ensuite pour la mise en œuvre opérationnelle et l'atteinte des résultats fixés.

Un élément externe a grandement stimulé la motivation du CIRÉ et de ses partenaires pour la prolongation du projet-pilote, à savoir, le contexte politique favorable en Équateur. En effet, peu après son élection à la tête de l'Équateur, Raphael Correa a mis en place un Secrétariat national du migrant (SENAMI) chargé d'appliquer un plan national intitulé « Bienvenido a casa / Bienvenue à la maison ». Comme mentionné dans le chapitre II, ce plan vise à favoriser le retour volontaire, digne et durable de la diaspora équatorienne par divers types de mesures (absence de taxe sur le transport de biens ou de matériel de travail, création d'une bourse nationale d'emploi, d'une banque du migrant, de chèques logement, etc.). Le CIRÉ et ses partenaires ont alors saisi cette occasion pour rencontrer, à plusieurs reprises, les représentants de cette institution et pour leur faire part du projet-pilote. En tant qu'institution publique équatorienne d'aide au retour, l'idée était que la SENAMI puisse s'appuyer sur l'expertise et l'expérience de HIAS et CEPESIU, en engageant celles-ci comme « institutions-ressources » pour mener à bien les diverses tâches d'accompagnement des migrants rentrés au pays. Le CIRÉ aurait continué son travail en Belgique mais se serait appuyé sur la SENAMI plutôt que directement sur HIAS et CEPESIU. Un accord de principe a été donné par la SENAMI mais, le projet-pilote touchant à sa fin, rien n'a pu être concrétisé.

Un autre élément externe fut l'intérêt porté par l'OIM à Quito pour le projet. En effet, l'OIM se charge d'accompagner des migrants en provenance de plusieurs pays mais ne dispose que d'une personne pour ce faire. Les nombreuses rencontres avec la responsable de l'organisation ont permis d'ouvrir des portes en termes de collaboration future avec nos partenaires mais une collaboration formelle n'avait pas pu être amorcée avant la fin du programme.

Dans le même ordre d'idées, des contacts ont été pris avec ACCEM (organisation travaillant notamment sur la thématique du retour des Équatoriens depuis l'Espagne) ou COOPI et Soleterre (organisations italiennes) afin de permettre à ces institutions de travailler avec les mêmes partenaires locaux et donc de faire des économies d'échelle en créant un programme commun d'accompagnement au retour au niveau européen.

En conclusion de ce point, le CIRÉ, HIAS et CEPESIU n'ont pas trouvé d'opportunités (autres sources de financement ou partenariats) pour poursuivre ensemble (à trois ou à deux partenaires) leurs activités d'accompagnement au retour en 2009, et ce malgré les nombreux contacts et rencontres établis durant plus d'un an. Les deux organisations locales ont néanmoins été référées aux autres opérateurs de réinsertion en Belgique (OIM, Caritas)<sup>77</sup>.

## Conclusion et recommandations<sup>78</sup>

En conclusion, nous pouvons indiquer que le résultat que nous avons choisi d'évaluer, à savoir, la mise en place d'un dispositif spécifique d'accompagnement au retour volontaire des Équatoriens adapté et de qualité en Belgique et en Équateur, permettant de contribuer, à son niveau, à la réinsertion de ceux-ci, a été atteint. En effet, les éléments, soulignés dans les chapitres précédents démontrent qu'à bien des égards, les bénéficiaires ont été satisfaits de l'accompagnement proposé par les trois partenaires tout au long de leur processus de retour et que celui-ci a contribué à faciliter leur retour et leur réinsertion. Beaucoup d'entre eux ont même déclaré que ce suivi avait été bien plus utile à leur réinsertion que le montant du fonds de réintégration lui-même.

Il convient cependant de nuancer le propos en soulignant que le dispositif d'accompagnement n'a pas eu de véritable influence sur le choix initial de retour puisque la majorité

77 A l'heure de la rédaction de cette évaluation et depuis début 2009, une collaboration est établie entre HIAS et Caritas pour l'accompagnement des dossiers de réinsertion.

78 Annexe C, questions n°14, 15, 16; annexe D, questions n°1, 2, 3, 4, 5, 7, 9; Ends of project, section 4, chapitre D, E, G, I; Conclusions des rapports de missions de juin et décembre 2007 et de juillet et novembre 2008 ; annexe B.

des personnes qui se sont rendues au CIRÉ avaient déjà pris la décision de rentrer au pays au préalable, le programme n'ayant été qu'un élément en plus dans la balance du choix du retour<sup>79</sup>. Elles précisent toutes que l'élément moteur de leur choix fut la nécessité de revoir leur famille et leurs enfants après une (très) longue absence.

Au niveau des projets de réinsertion, la situation économique en Équateur reste encore très fragile. Ceci dit, grâce au fonds et à l'appui des partenaires, la majorité des personnes ont pu se remettre en projet, productif ou non, ce qui semble avoir été perçu comme un élément rassurant dans un contexte particulièrement chamboulé.

Toutefois, les bénéficiaires ne cachent pas les difficultés sociales, familiales et économiques qu'ils ont dû et/ou qu'ils doivent encore affronter depuis leur retour en Équateur, et ce malgré l'accompagnement des partenaires. En effet, ce projet-pilote a beau avoir contribué à faciliter les étapes du retour de ces personnes, il ne peut en aucun cas se targuer d'avoir permis aux personnes rentrées de se « réinsérer » durablement. En effet, la réinsertion durable ne peut s'effectuer que par la conjonction de plusieurs éléments et non uniquement par la mise à disposition d'un accompagnement dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine. Ceci ne constituait d'ailleurs pas l'objectif du projet-pilote. Il est donc encore trop tôt pour savoir si les 52 personnes pourront faire face au chemin escarpé qu'elles ont décidé d'emprunter en faisant le choix du retour.

Même si la collaboration avec l'une des deux organisations partenaires a occasionné quelques soucis de communication et de collaboration dans la deuxième moitié de l'année 2008, chacun des acteurs du programme s'accorde à dire que le partenariat entre les trois institutions s'est déroulé de manière positive et constructive. Il fut une source d'enrichissement et d'apprentissage permanent pour chacune des institutions.

Dès lors, nous pourrions résumer les principaux éléments clefs du succès du programme comme suit :

- Un programme qui a toujours été envisagé comme offrant une option parmi d'autres dans le parcours migratoire des personnes, ce qui a permis au CIRÉ de « faire accepter » le projet-pilote au sein des organisations de migrants équatoriens en Belgique;
- Une convergence de vue et de vision sur la thématique entre les trois partenaires, propice à la mise en place d'un travail coordonné et cohérent pour chaque projet de réinsertion;
- Un dispositif d'accompagnement individualisé et pluridisciplinaire (volet psycho-social et volet professionnel);

79 Voir Ends of Project, section 4, chapitre I. Conséquences de l'accompagnement à la réinsertion ; dossiers individuels au CIRÉ ; annexe D, question n°6.

- Le développement d'une méthodologie de travail évolutive, remise en question en fonction des réalités du terrain ;
- Une communication constante et fluide entre les partenaires;
- Une bonne coordination de l'ensemble du projet par le CIRÉ;
- Un flux régulier et constant de bénéficiaires et une facilité d'approche et de travail avec ceux-ci;
- En Équateur, un climat politique propice aux échanges entre institutions travaillant sur la thématique du retour.

Les principaux éléments négatifs sont les suivants :

- Le « petit » nombre de personnes rentrées n'ayant pas permis d'évaluer suffisamment la mise en place des projets de type micro-entrepreneuriaux, d'autant plus que certains n'ont pas abouti par manque de vocation en la matière.
- Un investissement (humain et financier) important pour la mise en place d'un tel programme par rapport à la durée limitée de celui-ci (projet-pilote);
- La lourdeur des procédures des rapports financiers et narratifs imposés par le bailleur de fonds ;
- Le peu de perspectives de poursuite du projet sous cette forme alors que ses résultats sont très positifs;
- Le manque de vision sur la durabilité de la réintégration vu que l'accompagnement n'est offert que pendant 12 mois.

Partant de ces conclusions, plusieurs recommandations opérationnelles<sup>80</sup> peuvent être énoncées pour des éventuels futurs programmes d'accompagnement à la réinsertion en Équateur ou plus largement pour la réinsertion au pays d'origine.

### Diffusion et recours au programme

Il faut améliorer l'information et la sensibilisation des organisations de migrants et des travailleurs sociaux des pays d'accueil à la question du retour volontaire et de l'accompagnement à la réinsertion, car le sujet reste encore mal perçu et extrêmement délicat. Une approche globale intégrant à la fois les questions du séjour (avec les diffé-

80 Un document reprenant les recommandations politiques relatives à l'aide au retour et à la réintégration a été réalisé par Vluchtelingenwerk et le CIRÉ. Il est disponible sur demande auprès du CIRÉ.

rentes possibilités, même en séjour précaire) et du retour est recommandée.

Certaines communautés de migrants sont fortement constituées et la confiance qu'auront les migrants dans le dispositif retour est déterminante pour son utilisation (effet boule de neige) : il est donc pertinent de collaborer avec celles-ci et de les tenir informées du programme et de ses résultats.

## Collaborations et synergies

Il faut renforcer les réseaux européens, les contacts et les collaborations avec des organisations (espagnoles ou italiennes dans le cas de l'Équateur). Cela permettrait de créer des synergies entre les programmes de retour volontaire et ainsi d'envisager le développement d'un programme européen commun de retour volontaire pour faire des économies d'échelle et renforcer les capacités des acteurs locaux;

Le réseau d'organisations travaillant au pays d'origine sur la thématique de la migration représente une opportunité en termes de recherche d'alternatives de réinsertion. Des collaborations avec des instances publiques locales (ex : Secrétariat National du Migrant – SENAMI en Équateur), des associations locales spécialisées et les services des ambassades européennes sont intéressantes à créer car elles permettent d'inscrire et de capitaliser l'expérience acquise par les partenaires locaux. Il risque en effet d'y avoir de plus en plus de retours à l'avenir, en provenance de tous les pays d'Europe, compte tenu des politiques migratoires qui se durcissent de plus en plus.

## Projets de réintégration

Il faut proposer une offre de réintégration claire, ce qui permet au candidat à la réintégration d'avoir une image concrète et réaliste de l'accompagnement (et de ses limites) et de penser son retour dans un contexte réel.

Il faut privilégier, dans la mesure du possible, la mise en place de projets productifs avec des groupes de migrants. En effet, le rassemblement de personnes issues d'une même communauté, d'une même ville ou d'une même région sur un seul projet permettrait d'atteindre des résultats beaucoup plus intéressants en termes de stabilité financière. Ces stratégies communes de développement économique local pourraient se baser sur l'expérience fructueuse menée par CEPESIU dans le cadre des Sociétés Populaires d'Investissement (SPI).<sup>81</sup>

<sup>81</sup> Actuellement, ces SPI fonctionnent dans les zones rurales et permettent à la collectivité de mettre en place un projet productif commun pour lequel chacun apporte, en fonction de ses moyens, une contribution économique. Par exemple, le groupe achète 20 cochons d'Inde dans le but de les élever et ensuite

Les possibilités d'emploi doivent être diversifiées au-delà de la création d'une micro entreprise. D'une part, parce que toutes les personnes n'ont pas nécessairement la fibre « entrepreneuriale » et, d'autre part, parce que certaines personnes ont déjà des qualifications ou souhaitent se qualifier dans d'autres domaines<sup>82</sup>. Ces options d'emploi sont recherchées dans le cadre de dynamiques de développement local et d'économie sociale, afin d'augmenter l'acceptation du migrant, de limiter les effets négatifs sur une dynamique préexistante et la viabilité de l'emploi.

L'octroi d'un crédit, qui pourrait éventuellement être combiné à un petit subside, doit être envisagé afin de limiter les appels d'air et les ressentiments des personnes restées au pays envers les migrants. Le remboursement pourrait être réinvesti dans le programme ou dans un projet social au bénéfice de la communauté d'origine du migrant. Ces crédits pourraient être attribués par des Institutions de micro-finance (IMF) fonctionnant déjà dans le pays et assurant en sus de l'octroi de crédit, des services de formation et d'accompagnement de micro-entreprises.

## Fonds de réintégration et fonds pour les personnes vulnérables

Il est nécessaire d'augmenter le fonds de réintégration et de permettre une flexibilité temporelle dans l'usage de ce fonds (les bénéficiaires devraient pouvoir encore en bénéficier une fois rentrés). La mobilisation d'un fonds supplémentaire pour des situations de vulnérabilité ou d'extrême besoin doit être envisagée.

Il est préférable de ne pas parler d'emblée du fonds pour les personnes vulnérables et de laisser aux divers intervenants

---

de les revendre au marché. Une partie de la marge bénéficiaire dégagée par la revente sera réinvestie dans le projet productif commun pour son développement, l'autre partie servira de caisse d'épargne et de crédit mise à disposition de chacun des membres pour des investissements individuels (achat d'une maison, paiement de la scolarité des enfants, etc.), à des taux d'intérêts très intéressants.

<sup>82</sup> Les options qui pourraient être envisagées sont :

- la création d'une micro-entreprise (productive de biens marchands ou de services) conditionnée par une étude de marché et de viabilité préalable par le partenaire. L'appui financier prendrait la forme d'un crédit s'ajoutant à un apport personnel.
- l'intégration dans une micro ou petite entreprise qui bénéficierait d'un appui financier permettant la création d'un emploi qui serait occupé par le migrant (avec étude préalable du partenaire).
- l'appui à un projet social qui emploierait une personne rentrante (en s'assurant de la viabilité du poste).
- l'intégration d'un migrant dans un projet de développement.
- l'appui à la recherche d'emploi.

le soin de le proposer au bénéficiaire après évaluation de la situation.

Il faut distinguer les frais de voyage et de bagages du fonds de réintégration et allouer des budgets différents pour la réinstallation et la réintégration professionnelle :

- réinstallation : pas de limites, flexible, en fonction des besoins individuels, attention spécifique aux personnes vulnérables;
- réintégration professionnelle : soutien financier réaliste, peut varier selon les pays d'origine et groupes cibles, en fonction de la réalité économique et adapté au fur et à mesure.

### Préparation au retour et à la réinsertion

Il est nécessaire de laisser du temps aux personnes pour penser et mettre en œuvre leur réinsertion. Et de leur permettre, sur base de l'expertise de nos partenaires locaux relais et des constats qu'ils font, d'éventuellement changer de projet de réinsertion en fonction de la réalité de leur retour.

Il est précieux d'établir une relation de confiance avec les candidats pendant l'accompagnement grâce à différents entretiens de préparation (au-delà de la préparation pratique du retour) dans la langue maternelle des candidats. Dans ce sens, les accompagnateurs sociaux doivent recevoir un soutien psycho-social et être formés à dispenser de l'information sur les pays d'origine.

La préparation au retour doit prévoir une information précise et actualisée sur le pays de retour (risques et obstacles au retour), une analyse des options de séjour, un accompagnement psychologique, l'examen avec les organisations locales partenaires de toutes les possibilités de réintégration et la faisabilité du plan de réintégration.

Il faut investir de l'énergie et du temps dans la préparation au retour même si les candidats à la réinsertion sont pressés. Il faut promouvoir une participation active des personnes à l'exploration et à la mise en œuvre des opportunités de réintégration.

### Accompagnement à la réinsertion

Il faut tendre vers la mise en place d'un service unique et global (pluri-disciplinaire) d'accompagnement au retour tant dans le pays d'accueil que dans le pays d'origine, qui soit, de préférence, assuré par les pouvoirs publics (en collaboration avec des organisations non gouvernementales);

Les services d'accompagnement à la réintégration (en Belgique et dans le pays d'origine) offerts par l'opérateur de

retour et les partenaires locaux constituent un volet important et nécessaire au niveau de la réinsertion et doivent être renforcés : ceux-ci peuvent « contre-balancer » le peu d'attrait engendré par les montants insuffisants du fonds de réintégration et sont indispensables pour la durabilité du retour;

Il apparaît utile d'assurer un réel soutien psycho-social aux personnes qui souhaitent se réinsérer depuis la Belgique. En plus du soutien psycho-social, la possibilité de confronter leurs expériences de séjour en Belgique et de préparer le retour avec des « pairs » est fortement encouragée (soutien psychologique au niveau du parcours migratoire). La collaboration, dans ce sens, avec une psychologue qui anime des groupes de parole de préparation au retour est recommandée.

Il faut penser le projet de manière plus large, à savoir, développer un programme axé davantage sur l'accompagnement du migrant, en amont de la décision de retour, pour lui permettre de capitaliser les acquis de son séjour dans le pays d'accueil, penser son projet et canaliser ses « remesas » avant de rentrer au pays .

Une attention particulière doit être portée au rétablissement d'un réseau social dans le pays de retour : consultations psychologiques en groupe pour les personnes rentrées, médiations familiales, activités sociales entre les personnes rentrées et les personnes restées au pays. Les partenaires locaux doivent être stimulés dans ce sens.

### Partenariats locaux

Plusieurs critères sont à prendre en considération, dans la mesure du possible, pour le choix des partenaires : complémentarité des deux partenaires (chacun ayant un domaine de compétences spécifique), présence sur tout le territoire afin de pouvoir assurer un accompagnement quelle que soit la région de retour, expérience du partenaire dans le domaine migratoire, activités du partenaire auprès de la population locale.

Il est intéressant d'avoir un partenaire pour l'accompagnement administratif, psycho-social et d'insertion générale (logement, école...), et un partenaire pour l'insertion socio-professionnelle.

Une communication fluide entre les partenaires locaux et l'opérateur en Belgique doit exister. De bons mécanismes de suivi et d'échanges d'information doivent être mis en place pour plus d'efficacité et de cohérence dans l'accompagnement.

Il est intéressant de travailler avec des partenaires locaux qui s'inscrivent dans des réseaux d'organisations sociales et/ou travaillant sur la thématique des migrations.

Il est indispensable de financer les partenaires locaux de manière structurelle et non au dossier (même si cela demande un suivi financier et administratif plus important), afin de pouvoir assurer un accompagnement de qualité et de pouvoir suivre les personnes dans le temps. Cela permet d'entretenir des contacts plus durables avec les personnes qui rentrent. Il est possible d'envisager une formule « mixte » avec des « service fee » pour éviter des coûts trop importants si les retours dans un certain pays sont peu nombreux.

## Annexe A :

### Termes de références pour l'évaluation finale du projet-pilote

#### introduction

#### Rétroacte

En juillet 2006, le Cabinet de l'intégration sociale décide de financer plusieurs projets d'accompagnement à la réinsertion des personnes désirant retourner volontairement dans leur pays d'origine. Le CIRÉ développa, sur deux ans et demi de temps, un triple projet d'accompagnement à la réinsertion : avec l'Équateur, l'Algérie et la République démocratique du Congo<sup>83</sup>.

L'évaluation ne porte que sur le programme mené avec l'Équateur. En effet, c'est avec ce pays que le programme a pu être mis en place dans les meilleures conditions au regard de :

- l'importance en nombre de la communauté en Belgique et importance du phénomène migratoire depuis l'Équateur,
- le nombre suffisant de candidats à la réinsertion (place du retour volontaire dans le parcours migratoire),
- les conditions de la réintégration en Équateur
- le dynamisme de la communauté équatorienne en Belgique
- le développement du secteur associatif équatorien
- la contribution du gouvernement équatorien au retour de ses ressortissants (programme 'Bienvenido a casa') et le réel attrait pour la mise en place d'actions très concrètes en la matière.

83 Ce projet a fait l'objet d'une réorientation vers un projet de mobilité professionnelle de la Belgique vers la RDC

L'objectif en menant l'évaluation sur ce pays est de tirer les enseignements et les bonnes pratiques pouvant être appliquées plus largement à d'autres contextes et pouvant être reprises par d'autres opérateurs

#### Rappel du cadre logique du projet-pilote sur l'Équateur

L'objectif spécifique du projet-pilote est la mise en place d'un dispositif d'accompagnement à la réinsertion des Équatoriens désirant rentrer volontairement en Équateur, qui soit adapté et de qualité, en Belgique et en Équateur et tienne compte des besoins des candidats et des possibilités réelles de réinsertion existantes au pays d'origine.

Les deux résultats à atteindre étant :

que les candidats à la réinsertion en Équateur puissent bénéficier d'un accompagnement individualisé et adapté qui comprend la préparation au retour, la mise en oeuvre et le suivi de leur projet de réinsertion sociale et professionnelle.

- que les candidats potentiels au retour, les travailleurs sociaux et les représentants des organisations de migrants puissent disposer d'une information complète sur le programme et que des formations à la thématique du retour soient mises à disposition des travailleurs sociaux.
- Les objectifs et les résultats escomptés de cette évaluation finale du projet-pilote

Après plus de 20 mois de mise en oeuvre opérationnelle du programme d'accompagnement à la réinsertion et à un mois de la fin de celui-ci, il semble important d'effectuer une analyse aussi systématique et objective que possible de la mise en oeuvre et des résultats de celui-ci. En effet, le projet-pilote s'achevant définitivement fin décembre 2008, il apparaît essentiel de pouvoir en tirer des conclusions méthodologiques, de capitaliser les enseignements majeurs du programme et de formuler des recommandations afin de les transmettre aux opérateurs du retour et à tout organisme intéressé ou impliqué dans la thématique du retour volontaire.

Au regard du temps et des moyens réduits qui nous sont impartis, nous nous cantonnerons à évaluer le programme mis en place depuis deux ans sous un angle d'approche limité. Il s'agira donc essentiellement d'évaluer le 1er résultat du programme, à savoir, l'accompagnement individualisé et adapté, qui comprend la préparation au retour, la mise en oeuvre et le suivi de leur projet de réinsertion sociale et professionnelle.

Il est important de signaler que cette évaluation n'est pas commanditée par le bailleur de fonds (FEDASIL). Le CIRÉ a donc formulé lui-même les objectifs de cette évaluation et ciblé les acteurs qu'il entendait prendre en compte. Il

se chargera également de la mise en oeuvre de celle-ci fin 2008 et de la rédaction du rapport final en 2009.

Les acteurs et sujets de l'évaluation sont :

### La chargée de projet au CIRÉ

- Les deux partenaires locaux (Hias, Cepesiu) tant au niveau de la direction, de la coordination qu'au niveau opérationnel;
- Un échantillon des bénéficiaires du programme qui sont rentrés au pays ;
- Des acteurs indirects ayant été en contact avec les partenaires locaux (OIM, SENAMI)

### La méthodologie et l'approche de l'évaluation

Étant donné que le budget du projet ne permet pas l'engagement d'un évaluateur externe, le CIRÉ a décidé de se charger lui-même de l'évaluation dont il est le promoteur. Il s'agit donc d'une auto-évaluation ou d'une évaluation interne. Conscients cependant de la difficulté de travailler avec cette « double casquette » (l'objectivité de l'évaluation n'est pas entièrement assurée dès lors que le CIRÉ, exécutant de l'évaluation, est une partie intéressée dans le projet), nous trouvons essentiel de pouvoir mener à bien ce travail afin de pouvoir en tirer les leçons et de formuler des recommandations. Le fait que ce soit le CIRÉ qui porte l'évaluation lui permet par ailleurs de facilement s'approprier les résultats de celle-ci.

Les outils méthodologiques qui seront principalement utilisés pour mener à bien ce travail sont l'entretien individuel ou collectif effectué sur base de questionnaires préétablis d'une part et l'examen approfondi des dossiers des personnes rentrées (dont les rapports « End of Project ») d'autre part. Des ateliers participatifs sont également prévus. Des sources secondaires sont également prises en compte comme documents supplémentaires d'information (voir chapitre VI. sources).

Lors d'une mission en Équateur (fin novembre 08), il s'agira, d'une part, d'analyser le travail d'accompagnement et d'appui à la réinsertion des personnes en Belgique effectué par le CIRÉ ainsi que par les deux partenaires en Équateur. Pour ce faire, l'évaluation consistera à :

faire le point avec les partenaires locaux sur les 20 mois de collaboration, de fonctionnement et sur les méthodes de travail de chacun ;

- faire le point avec les partenaires locaux sur les dossiers des personnes rentrées et tenter d'en tirer des conclu-

sions plus générales quant aux éléments qui favorisent ou non une réintégration durable;

- recommander ensemble des améliorations qualitatives quant au fonctionnement du projet ;
- analyser les effets du projet sur le renforcement des partenaires locaux;
- analyser les perspectives futures des partenaires dans cette thématique;
- Nous tenons à préciser que l'agenda de la mission d'évaluation en Équateur, l'élaboration des questionnaires relatifs au travail des partenaires locaux et aux bénéficiaires s'est faite de manière participative, en collaboration avec les partenaires locaux. Ces questionnaires ont été ensuite transmis à l'avance aux partenaires afin qu'ils puissent déjà y répondre. En mission, une mise en commun des réponses sera effectuée durant une journée d'ateliers avec les partenaires.

D'autre part, l'opinion des bénéficiaires vis à vis de l'appui qu'ils ont reçu des divers partenaires et par rapport à leur réinsertion sera analysée. Pour ce faire, lors des différentes missions menées par le CIRÉ en Équateur, nous avons :

rencontré un échantillon des bénéficiaires et effectué avec eux une évaluation de la mise en oeuvre de leur projet de réinsertion, de leur degré de satisfaction quant au retour et de l'appui et du suivi délivré par les divers partenaires;

recommandé ensemble des améliorations qualitatives quant au fonctionnement du projet;

Les questionnaires adressés aux bénéficiaires ont été élaborés par le CIRÉ et ses partenaires et ont été adressés à ceux-ci sous forme d'ateliers participatifs.

Les questions posées tant aux partenaires locaux qu'aux bénéficiaires veillent à aborder transversalement les critères d'évaluation du CAD ( pertinence, efficacité, efficience, viabilité, impact du programme).

Les sources d'information et documents de référence :

### Sources primaires :

réponses aux questions des acteurs concernés par l'évaluation (questionnaires partenaires locaux)

- compte-rendu des ateliers participatifs avec les bénéficiaires
- compte-rendu de l'atelier participatif d'évaluation avec les partenaires locaux (Quito, novembre 2008)



- rapports Ends of Project;
- base de données de suivi des dossiers VWV-CIRÉ;
- dossiers individuels CIRÉ;

atteindre, aperçu des budgets prévus (tant structurels que du fonds de réinsertion)

#### Méthodes de travail et procédures mis en place par le CIRÉ et les partenaires Hias et Cepsiu

Sources secondaires :

- rapports des 5 missions qui ont été menées depuis décembre 2006;
- rapports narratifs des partenaires locaux;
- rapports hebdomadaires des partenaires locaux;
- rapports intermédiaires du CIRÉ à Fedasil;
- courriers et autres documents moins formels qui ont été échangés durant le programme;
- Le planning
- Envoi du questionnaire et de l'agenda de la mission aux partenaires locaux fin octobre;
- Feed back des partenaires sur le questionnaire et l'agenda début novembre;
- Lecture des Ends of project et des sources primaires et secondaires avant la mission;
- Rédaction du rapport final de mission en janvier 2009;
- Traduction de celui-ci en Espagnol;
- Diffusion du rapport auprès de tous les acteurs concernés (partenaires locaux, organisations gouvernementales locales, bénéficiaires, OIM, Caritas, VWV, travailleurs sociaux concernés, organisations de migrants équatoriens, ambassade équatorienne).
- Plan proposé pour le document d'évaluation final

Analyse des procédures, de la méthodologie de travail et de leur évolution pour atteindre l'objectif spécifique du projet pilote

a) Au niveau du travail réalisé en Belgique par la chargée de projet au CIRÉ avec les bénéficiaires.

b) Au niveau du travail réalisé par les partenaires avec les bénéficiaires en Équateur

Les résultats du projet pilote – les projets des bénéficiaires

#### Analyse exhaustive des 51 cas et des projets de réinsertion + analyse du montant du fonds de réinsertion

#### Impact et viabilité du projet pilote sur les trois institutions

#### Conclusions et recommandations

### Contexte de la mise en place du programme (rétroacte)

Explication du choix des objectifs du programme, choix du pays, des partenaires, des procédures initiales de fonctionnement, du choix du public cible, du nombre de personnes qu'on entendait

## ANNEXE B

Tableau récapitulatif des projets de réinsertion des bénéficiaires du programme

	Info personnes/famille	Nbre de pers. rentrées	Date d'arrivée en Belgique	Date de départ en Équateur	PROJET OBSERVATIONS	Montant accordé en euro
1	Y. S. C. 05/01/1955 Mariée, trois enfants Quito	1	Juin 2002	28/03/07	Elle a rejoint son mari et ses 3 enfants après 5 ans de séjour en Belgique. Son mari est menuisier et possède un atelier de meubles dans leur maison. Au Ciré, un accompagnement relatif à l'investissement de son FR a été effectué ainsi qu'au niveau de sa situation familiale. Avec le FR, elle a acheté des outils plus perfectionnés pour le travail du bois. Elle fut suivie pendant 12 mois par le partenaire Hias au niveau psycho-social. CEPESIU a également offert son expertise pour l'analyse des possibilités de transformer l'atelier en magasin de meubles (possibilité d'obtenir un prêt, étude de marché). L'appui thérapeutique prodigué par Hias à la famille fut important et soutenu (problèmes de santé mentale du mari, de drogue d'un des fils). Aujourd'hui, l'atelier fonctionne bien mais le couple a finalement préféré postposer la mise en place d'un magasin proprement-dit. Ils arrivent à vivre des revenus de la vente des meubles et d'un petit job que Y. exerce en parallèle. Après 12 mois de suivi, elle indique être très satisfaite de sa décision de retour et de l'accompagnement offert par les trois institutions.	700
2	L. O. 04/05/1945 mariée, 4 enfants Ambato	1	Sept. 2001	28/03/07	L. tenait une cafétéria en Équateur. En Belgique, elle a eu des problèmes de santé qui l'ont très vite empêchée de travailler. Elle a également fait un séjour en centre fermé. Sans source de revenu fixe, elle s'est adressée au Ciré. Un travail d'accompagnement a donc été initié avec sa fille, M. Mère et fille sont retournées à Ambato après 6 ans de séjour. L. a bénéficié d'un suivi psycho-social rapproché de Hias et d'une offre de suivi de CEPESIU pour la mise en place d'une petite cafétéria à l'université d'Ambato. Finalement, elle s'est remise avec son mari et n'a plus désiré concrétiser son projet de cafétéria à cause de son âge (63 ans) et de ses problèmes de santé. Le FR a servi à l'envoi de paquets depuis la Belgique et à l'achat de médicaments sur place. Après 12 mois, L. a indiqué être heureuse d'avoir pu retrouver sa famille et son mari et est satisfaite du programme proposé.	700

	Info personnes/famille	Nbre de pers. rentrées	Date d'arrivée en Belgique	Date de départ en Équateur	PROJET OBSERVATIONS	Montant accordé en euro
3	M.O. 03/07/1964 divorcée, 2 enfants Ambato	1	Juillet 2002	28/03/07	M. est puéricultrice de formation. Elle est retournée avec sa mère, L., à Ambato après 5 ans de séjour. Elle a bénéficié d'un suivi psychosocial d'un an de HIAS mais n'avait pas de projet productif précis à mettre en marche. Grâce au FR, elle a terminé sa maison (achat des portes) et payé une partie des études de ses enfants ainsi que les frais occasionnés pour des documents administratifs (original du diplôme) pour retrouver du travail. Elle travaille actuellement comme institutrice au Collège Allemand d'Ambato et vend de gré à gré des yogourts au muesli (Granola) pour arrondir ses fins de mois. Elle indique être reconnaissante de l'appui et du suivi des trois institutions même si les relations avec le responsable de Hias n'ont pas toujours été évidentes.	700
4	M.O. 26/08/1968 marié, trois enfants venus en Belgique avec lui et rentré un mois avant en Équateur Ambato	1	4 fév. 2000	02/04/07	M. est comptable de formation. Il était vendeur dans un magasin d'électroménager en Équateur et brancardier en Belgique. Le couple a eu trois enfants dont un en Belgique, qui est devenu belge. Sa femme et ses enfants sont rentrés un peu avant lui en Équateur. Il n'a pas été aisé de travailler en profondeur le projet de retour au Ciré car M. n'était pas ouvert à l'échange ni en demande d'un appui car il avait déjà son plan en tête. Grâce au FR, il a acheté des GSM et des accessoires pour GSM pour diversifier le choix du magasin de téléphonie mobile de sa sœur à Ambato dans lequel il travaille. Il a reçu un appui technique de CEPESIU (étude de marché, business Plan) mais a toujours été très réticent à recevoir un accompagnement psycho-social de Hias.	700
5	R.M. 01/03/1968 mère célibataire, 5 enfants Ambato	1	10 déc. 2000	3/05/07	En Équateur, R. travaillait dans l'élevage de poulets et vivait avec ses 5 enfants dans des conditions très difficiles. En Belgique, elle fut engagée dans une famille comme femme d'ouvrage et s'occupait des enfants de ses patrons. L'argent engrangé lui a permis de construire sa propre maison à Ambato. De retour au pays, elle a été accompagnée par Hias et par Cepesiu de manière très étroite car sa situation était fort précaire. Grâce à l'appui technique de Cepesiu, elle a pu mettre en place sa propre épicerie. Un accompagnement psycho-social très régulier a été prodigué par Hias car la situation familiale était très difficile depuis le départ de R. (problèmes de violences conjugales du mari d'une de ces filles, grossesse à l'âge de 15 ans d'une autre, enfants réticents à reprendre le contact avec elle). Un an après son retour, son épicerie fonctionne bien. Elle est en train de diversifier l'offre de produit (ex : pain) et a développé une petite cafétéria à l'avant du magasin ce qui lui permet d'augmenter ses revenus. Au niveau familial, elle a reçu l'appui d'un avocat pour régler les problèmes de violence conjugales que vivait sa fille. Elle déclare être contente du choix d'être rentrée au pays, d'avoir pu retrouver sa famille et ses enfants malgré les difficultés qu'ils traversent encore actuellement. L'accompagnement psychologique et l'appui technique à la micro-entreprise furent, selon elle, des facteurs très importants de sa réinsertion.	700

	Info personnes/famille	Nbre de pers. rentrées	Date d'arrivée en Belgique	Date de départ en Équateur	PROJET OBSERVATIONS	Montant accordé en euro
6	V.E. Célibataire 23/11/1985 Quito	1	Août 2003	24/07/07	Elle est arrivée en Belgique à l'âge de 17 ans. Elle a suivi des cours de français et de secrétariat de bureau puis, en l'absence de papiers en règle, a fait des ménages avec sa mère et sa sœur. Dans le cadre du programme, le Ciré a effectué un travail de recherche sur les différentes études possible dans le domaine du tourisme ainsi qu'un inventaire des universités proposant ce type de carrière à Quito. Elle est repartie seule pour reprendre des études de tourisme. Son FR a permis de payer les 6 premiers mois d'université. Elle n'a plus été demandeuse d'un appui et s'est montrée très réticente à collaborer avec Hias une fois son FR déposé. Néanmoins, elle a reçu quelques visites du partenaire sans qu'on puisse véritablement parler d'un appui psycho-social. Elle vit avec son père et compte, après ses études, lancer sa propre agence de tourisme.	700
7	R.V. marié, deux enfants venus en Belgique avec lui 10/03/1974 Sangolqui (Quito)	4	Juillet 2000	11/07/07	RV est technicien industriel et tourneur-fraiseur. En Belgique, il a travaillé comme peintre et jardinier. Il est reparti avec sa femme et ses deux enfants pour construire leur maison sur le terrain acheté grâce aux économies faites durant leur séjour en Belgique. Ils ont été accompagnés par Hias (thérapie de couple, suivi de sa femme et de leur fille en particulier) et de Cepsiu pour le développement d'un atelier d'ébénisterie et de commercialisation de meubles rustiques. L'épouse de R. a suivi également des cours de comptabilité pour la gestion de leur futur commerce. Le FR a servi à l'achat de matériel pour leur atelier. Actuellement, ils ont mis en place leur atelier et leur département commercial. Par ailleurs, ils envisagent de développer leur atelier en véritable magasin de meubles. Ils déclarent avoir été très satisfaits de l'offre du programme.	700
8	A.C. mariée 08/04/1985 Quito	1	mars 2003	9/08/07	A.C. a fait des petits boulots en Belgique. De retour en Équateur, son FR a été utilisé pour payer le matériel et l'inscription à des cours d'esthétique, son mari couvrant les autres coûts du ménage. Elle a été accompagnée par Hias au niveau psychosocial mais pas par Cepsiu. Elle est très satisfaite des cours et voudrait ensuite créer son propre salon de coiffure et d'esthéticienne.	700

	Info personnes/famille	Nbre de pers. rentrées	Date d'arrivée en Belgique	Date de départ en Équateur	PROJET OBSERVATIONS	Montant accordé en euro
9	N.R. 22/08/1962 divorcée, 3 enfants Santo Domingo	1	Oct. 2001	25/09/07	N. a toujours travaillé avec son frère dans un atelier de recouvrement de meubles avant de migrer en Belgique. Un travail d'accompagnement de type psycho-social a été effectué au Ciré de manière très régulière avec celle-ci au regard de sa situation émotionnelle et de sa situation familiale très fragiles. De retour à Santo Domingo, elle s'est rendu compte que l'argent envoyé depuis des années à sa famille n'avait pas servi comme prévu à l'achat d'une maison mais avait été dépensé pour d'autres besoins liés ou non à la précarité des membres de sa famille. Le montant du FR a été utilisé dans l'achat de matériels (outils, matières premières) pour développer l'atelier et diversifier son offre mais s'est avéré être totalement insuffisant pour faire face aux autres besoins. La famille a dû rester vivre chez la mère de N. Hias s'est chargé de l'accompagnement psycho-social de toute la fratrie de manière très régulière à cause des multiples problèmes s'y déroulant (violence intra-familiale de l'ex-époux, fils homosexuel discriminé, manque de ressources financières des autres membres de la famille, maladie chronique du frère qui a nécessité de nombreux voyages à Quito pour le suivi d'un traitement et donc l'arrêt épisodique de l'atelier). Cepesi a proposé son expertise technique pour le développement de l'atelier mais les autres problèmes survenus ont occulté l'offre de service. Actuellement, l'atelier fonctionne mais l'absence du frère a engendré un ralentissement de l'activité de celui-ci et a rendu les fins de mois de la famille. souvent difficiles La situation est actuellement stable mais reste cependant fragile.	700
10	R.A. 01/02/1960 Célibataire Esmeralda	1	1997	29/10/07	R. est licenciée en psychologie et orientation et était professeur dans une école primaire en Équateur. En Belgique, elle a fait des petits travaux pendant un certain temps puis est devenue prostituée. De retour au pays, elle a retrouvé sa famille et la maison qu'elle avait pu acheter durant son séjour en Belgique. Elle a investi son FR dans l'achat de vêtements pour son petit magasin mis en place au rez-de-chaussée de sa maison et n'a été demandeuse d'un appui que de la part de Hias et ce, de manière très limitée puisqu'elle semblait pouvoir se réinsérer facilement et ne pas affronter de grandes difficultés.	700
11	Famille P. 16/05/1963 couple, 2 enfants Quito	4	Février 2000	13/09/07	F. est ingénieur et a travaillé dans le domaine de l'ingénierie civile en Équateur. Un bilan professionnel ainsi qu'un CV ont été effectués au Ciré pour préparer son retour. Arrivé en Équateur, lui et sa famille ont utilisé le FR pour s'installer (loyer, école, cours de rattrapage pour l'aîné, uniformes, nourriture, etc). Par ailleurs, un travail avec Hias a été fait pour aider F à se remettre sur le marché de l'emploi dans le domaine de l'ingénierie civile. Aujourd'hui, lui et sa femme ont retrouvé un emploi et la famille semble s'être adaptée au changement. Ils indiquent être contents de leur choix d'être revenus, surtout par rapport à l'éducation de leur fils et sont satisfaits de l'offre d'appui.	1750

	Info personnes/famille	Nbre de pers. rentrées	Date d'arrivée en Belgique	Date de départ en Équateur	PROJET OBSERVATIONS	Montant accordé en euro
12	A.B. 25/08/1983 fiancée Santo Domingo	1	Nov. 2001	1/10/07	A. était encore à l'école secondaire lors de son arrivée en Belgique. Elle a poursuivi ses études ici mais a dû stopper celles-ci à ses 18 ans. Ensuite, elle a fait des travaux de ménage. De retour en Équateur, elle a décidé d'investir le FR dans l'achat de vêtements en gros pour les revendre ensuite à des particuliers. Pour ce faire, elle a reçu un appui de Cepsiu et de Hias pour le volet psycho-social. Avec les bénéfices de la vente de vêtements, elle a pu recommencer des études à distance à l'Université Technique de Loja et s'acheter un ordinateur. Elle vit à présent à Latunganga avec son fiancé et indique être satisfaite de son retour en Équateur et de l'accompagnement proposé par le programme.	700
13	A. Z. + ses deux petits-enfants M. et Ma. 09/05/1950 Divorcée, deux filles, restées en Belgique pour travailler Guayaquil	3	Mai 2003	16/11/07	A. est la grand-mère de M. et Ma. avec qui elle est répartie à Guayaquil. Leurs mères respectives sont restées à Bruxelles, planifiant de travailler encore un an puis de les rejoindre. En Équateur, le FR a été utilisé pour l'installation de ceux-ci (loyer, inscription scolaire, nécessaires pour la cuisine, machine à laver, etc). Les enfants sont à l'école depuis mars 2008. Leur situation est stable mais il semble que l'absence de leurs mères reste difficile à gérer. Hias a donc procédé à un suivi thérapeutique régulier des trois personnes (2 pts enfants + grand-mère) et les a mis en contact avec une autre famille ayant vécu la même expérience de retour à Guayaquil.	1750
14	L.M. 16/02/1967 Divorcée, un enfant Ambato	1	Avril 2000	17/10/07	L. a étudié au CERIA à Bruxelles la cuisine et la pâtisserie. Lors de son retour en Équateur, elle a investi son FR dans l'achat de matériel pour mettre en place une petite sandwicherie/pâtisserie. Cepsiu a prodigué un appui technique pour la mise en place de son micro-business et Hias a proposé un suivi psycho-social. Cependant, L. s'est montrée peu intéressée par l'offre de Hias et n'a également pas suivi les recommandations de Cepsiu au niveau de son projet. Elle a donc dû fermer sa sandwicherie après quelques temps car elle vendait à perte. Elle a alors décidé de mettre en place un bar-karaoké. Cepsiu l'a également orientée pour le développement de cette activité. Cependant, elle a très vite laissé tomber ce nouveau projet. Elle donne actuellement des cours d'anglais dans un lycée d'Ambato. En conclusion, l'accompagnement des deux partenaires locaux ne fut pas aisé en raison du manque de collaboration de la bénéficiaire.	700

	Info personnes/famille	Nbre de pers. rentrées	Date d'arrivée en Belgique	Date de départ en Équateur	PROJET OBSERVATIONS	Montant accordé en euro
15	T.S. 1990 mère célibataire, un enfant Ambato	2	Mai 2001	17 octobre 2007	T. a étudié le graphisme en Belgique puis est tombée enceinte et a décidé de retourner en Équateur. Elle a utilisé son FR et le FV pour s'installer avec son bébé de 11 mois à Ambato (nourriture, loyer, nécessaire pour bébé etc). Dès qu'elle a obtenu les chèques de Hias, elle n'a plus voulu collaborer avec le partenaire et a disparu de la circulation. Il a donc été très difficile de retrouver les factures et d'effectuer un suivi et un accompagnement.	1400 700 FV
16	M.G. 28/11/1975 J.P., épouse 10/10/1970 Mi.G. 27/11/1997 Guayaquil	3	1999	14 déc. 2007 10/03/08	M. a toujours travaillé comme chauffeur dans l'entreprise familiale à Loja. Son projet de départ était de terminer sa maison à Loja mais il a finalement décidé d'investir son FR dans l'achat de pneus pour son camion dont il est propriétaire et qui lui permet de gagner sa vie dans l'entreprise de transport de poids lourds. Il s'est installé à Guayaquil avec sa femme et sa fille et a bénéficié d'un soutien de Hias. Il indique être satisfait de l'accompagnement proposé par le projet.  J. a étudié l'informatique mais n'a jamais exercé d'activité professionnelle en Équateur. Elle a rejoint son mari en Belgique avec sa fille. Avant son départ, dans le cadre de l'accompagnement offert par le CIRÉ, elle et sa fille ont participé à trois séances de groupe de parole avec une psychologue pour préparer leur retour. De retour à Guayaquil, J. a choisi d'utiliser son FR dans l'achat de matériel pour s'installer (cuisinière, frigo, armoire, etc) et pour inscrire sa fille à l'école (inscription, uniforme, etc). Elle est à la recherche d'un emploi avec l'appui de Hias. Par ailleurs, Hias accompagne la famille entière au niveau psychologique et a proposé un appui plus intense pour la fille en particulier.	700 1400
17	C.Q. 28/09/1967 mariée, deux enfants Quito	1	Fév. 2003	28/01/08	C. a travaillé dans la couture et la confection de vêtements en Équateur. De retour au pays, elle a décidé d'investir son FR dans des cours de perfectionnement à la couture au SECAP à Quito. Elle voudrait ouvrir un jour son propre magasin de couture. Cepesiú l'a suivie dans ce processus. Enfin, Hias a accompagné C. au niveau familial (problèmes de violence du mari et difficultés avec les enfants).	700

	Info personnes/famille	Nbre de pers. rentrées	Date d'arrivée en Belgique	Date de départ en Équateur	PROJET OBSERVATIONS	Montant accordé en euro
18	A.N. 30/04/1953 marié, 4 enfants Ambato	1	Février 2007	14/01/08	A. est fermier. Il a rejoint une de ses filles en Italie mais n'a pas trouvé de travail et a donc pris la décision de retourner au pays. Comme il possédait plusieurs terrains dans les environs d'Ambato, il a investi son FR dans l'achat de petits taureaux pour les faire grandir et les revendre ensuite. Cepsiu et Hias ont chacun accompagné A. dans la mise en place de ce projet. Grâce à l'achat et à la revente de ces taureaux, il a pu dégager un bénéfice qui lui a permis de mettre en place un poulailler et de commercialiser, avec d'autres fermiers, la vente de poulets.	700
19	J.L. 02/02/1973 E.M. (fils) 05/03/2002 Quito rentrés une semaine après son mari	2	Février 2007	18/02/08	J. était professeur dans une école primaire en Équateur. Arrivée en Belgique avec son mari et leur fils, elle n'a pas trouvé de travail. De retour en Équateur, elle a décidé d'investir son FR dans l'achat de 20 porcs pour faire de l'élevage. Cependant, elle a refusé l'appui de Cepsiu alors qu'elle n'avait pas d'expérience dans ce domaine et a acheté des porcs qui se sont révélés malades, qui n'ont pas grandi et qui n'ont pu être vendus avec un bénéfice. Elle a ensuite retrouvé un emploi dans l'éducation grâce aux mesures mises en place par le gouvernement pour les migrants. Malgré la situation économique difficile, elle indique être heureuse d'être rentrée et d'avoir pu bénéficier du programme.	1400
20	M. C. 23/11/1970 séparé, deux enfants Puyo	1	Juin 2006	10/03/08	M. a étudié le droit en Équateur. En Belgique, il a rejoint sa compagne et ses deux enfants à Anvers mais n'a pu trouver un travail. Le couple s'est alors séparé. De retour en Équateur, il a décidé d'investir l'argent du FR dans l'achat de bétails car sa famille dispose de terrains. Au regard des difficultés familiales rencontrées (séparation de ses enfants, rupture du couple), Hias a offert un suivi thérapeutique régulier. Cepsiu l'accompagne également dans ses démarches relatives à l'élevage de bétail mais également au niveau d'un autre projet lié au tourisme dans la région. Un prêt bancaire a également été sollicité auprès du gouvernement (5/5/5/ prêt pour migrants) mais il attend une réponse de leur part.	700
21	A.I. 06/03/1986 célibataire Ambato	1	1998	08/04/08	A. a passé quasi toute sa scolarité en Belgique. Il a décidé de rentrer en Équateur en laissant sa mère et ses deux sœurs à Bruxelles dans le but de faire l'école militaire à Salinas. Cependant, il a changé d'avis en arrivant en Équateur et s'est dirigé vers des études d'ingénieur à Quito. Le FR a donc été investi dans le paiement de l'inscription, des premiers semestres universitaires et d'un ordinateur. Par ailleurs, son père vivant à Quito, le soutien financièrement pour le reste de ses charges. Seul Hias s'est chargé du suivi psycho-social de A.	700



	Info personnes/famille	Nbre de pers. rentrées	Date d'arrivée en Belgique	Date de départ en Équateur	PROJET OBSERVATIONS	Montant accordé en euro
22	M.S. 06/11/1979 marié Quito	1	Oct. 1999	01/07/08	M. a suivi une formation en gestion d'entreprise à l'EPFC à Bruxelles pendant 4 ans. Il a également été chef de cuisine dans un restaurant à Bxl. Il a investi son FR dans le paiement des traductions de ses diplômes obtenus en Belgique et le paiement d'apostilles pour l'équivalence en Équateur. Il a été appuyé de manière très étroite au Ciré au niveau de la recherche d'un emploi (bilan de compétences, CV, recherches et inscription sur des sites équatoriens de bourses d'emploi). Hias l'a également enregistré dans sa bourse d'emploi avant son départ. Il a très vite retrouvé un travail et s'est installé avec sa femme à Quito. Il n'a donc pas été demandeur d'un suivi plus approfondi des partenaires locaux car semblait avoir pu se réinsérer seul sans difficulté.	700
23	M.C. 07/01/1976 marié, deux enfants Ambato	1	Nov. 2001	10 juillet 2008	Comptable de formation, M. est arrivé en Belgique seul, en laissant sa femme et ses deux filles à Ambato. Il est demeuré très hésitant sur son retour et ses projets (plus d'un an s'est écoulé entre la première et la dernière visite au Ciré). Au départ, il pensait monter avec sa femme un salon de coiffure ou bien ouvrir un magasin de dessin graphique. Ne disposant pas d'économies, le Ciré lui a proposé de se mettre également à la recherche d'un emploi tout en analysant les possibilités de micro-crédit avec Cepsiu. Hias l'a suivi régulièrement depuis son retour et a effectué un accompagnement des enfants et du couple car des difficultés au sein de celui-ci sont très vite apparues provoquant, in fine, leur séparation. Finalement il a retrouvé un emploi dans le magasin de chaussures de sa sœur. Le fonds a servi à payer l'école et les uniformes des enfants. M indique être satisfait de l'appui reçu par les partenaires dans le cadre du programme mais déclare que la situation économique reste très difficile en Équateur.	700
24	V.D. et D. ( fils) 16/03/1982 et 13/05/2008 Quito	2	Sept 2002	02/09/08	V. a suivi plusieurs cours de langues lors de son séjour en Belgique tout en travaillant. Lorsqu'elle est tombée enceinte, elle s'est rendue au Ciré pour solliciter un retour volontaire après son accouchement. Une préparation à la recherche d'un emploi a été mise en place (bilan de compétences, CV, inscription sur des sites équatoriens d'offres d'emploi, à la bourse d'emploi de Hias) ainsi qu'une recherche sur les universités. Une fois en Équateur, Hias a poursuivi cet appui psycho-social au regard de sa situation de vulnérabilité comme femme célibataire avec un nouveau né à charge. Le FR a été investi dans le paiement d'un semestre de cours à l'université et le FV dans le matériel nécessaire aux besoins du nourrisson et à leur installation à Quito.	1400 700 FV

	Info personnes/famille	Nbre de pers. rentrées	Date d'arrivée en Belgique	Date de départ en Équateur	PROJET OBSERVATIONS	Montant accordé en euro
25	Famille Z.J. Santo Domingo	4	1999	03/12/08	Le couple J. s'est rendu au Ciré avec une demande de retour pour celui-ci et ses trois enfants. Un travail sur cette question a très vite été proposé avec la psychologue car les enfants ne semblaient pas partager la décision de leur parents et des tensions étaient perceptibles lors des divers entretiens avec la chargée de projet. Après quatre rencontres avec la psychologue, en marge du travail sur le projet de réinsertion du CIRÉ, ils décidèrent de rentrer sans leur fille majeure, et avec un projet de quincaillerie. Finalement, le FR fut investi dans du matériel pour mettre en place un magasin de tissus et dans le payement des inscriptions scolaires pour les deux enfants. Le mari a également bénéficié du FV pour le traitement de problème rénaux.	1750 700 FV
26	V.P. 11/02/1982 Célibataire, un enfant Guayaquil	1	2002	16/11/08	V. est arrivée en Belgique à 20 ans en laissant un enfant en bas âge à ses parents au pays. Elle a suivi des cours de langues à Bruxelles tout en travaillant. Elle a cependant eu des problèmes de santé l'empêchant de travailler, ce qui l'a poussé à repartir en Équateur. Le Ciré l'a accompagnée dans ses démarches pour trouver un emploi (bilan de compétences, CV, inscription dans des bourses d'emploi) ainsi qu'au niveau de la recherche d'un logement. Des informations médicales lui ont également été fournies (assurance santé, prix de médicaments, d'atèles etc) avant son départ. Elle a participé à trois séances de groupe de parole avec la psychologue et un autre couple afin de travailler la question du retour. Hias a poursuivi le suivi thérapeutique de toute la famille au regard de la situation de fragilité tant émotionnelle qu'économique que présentait celle-ci. Le FR a été investi dans les soins médicaux, le payement d'une assurance maladie, l'achat de matériel pour le magasin de sa mère. D'autre part, Cepesiu a suivi et appuyé V. dans le cadre d'un futur projet de lavoir automatique.	700 700 FV
27	C.G. 04/11/1967 marié, deux enfants Quito	1	Octobre 07	14/11/08	C. a rejoint sa sœur en 2007 dans l'espoir de trouver une situation stable en Belgique. Cependant, comme clandestin, il n'a pas trouvé un travail qui lui convenait et a décidé de retourner à Quito un an après. Son projet était d'acheter avec son fils une petite camionnette afin d'assurer le transport scolaire des enfants de leur quartier. Il a effectivement investi son FR dans l'achat de la camionnette, ce qui a permis à la famille d'avoir une nouvelle source de revenu. A la demande C., Cepesiu a analysé les forces et faiblesses de son business. C. a mentionné avoir été très satisfait de l'accompagnement du Ciré et de Hias mais a indiqué que le responsable de Cepesiu a tardé à se manifester.	700

	Info personnes/famille	Nbre de pers. rentrés	Date d'arrivée en Belgique	Date de départ en Équateur	PROJET OBSERVATIONS	Montant accordé en euro
28	Famille C. Mariés, trois enfants dont deux restés en Équateur et un né en Belgique ayant la nationalité belge Ambato	3	2000/ 2001	07/11/08	J. et P. se sont rendus plusieurs fois au Ciré avec beaucoup d'hésitation quant au choix ou non du retour au regard de leur situation en Belgique (enfant belge et dossier de demande de régularisation en cours).  Un travail juridique a donc été effectué (prise de contact avec l'avocat, renseignements sur les droits d'un enfant belge de garder sa nationalité sur le sol équatorien, démarches auprès de l'ambassade, du consulat, du ministère des affaires étrangères etc) afin de leur donner toutes les informations nécessaires pour qu'ils puissent faire leur choix en connaissance de cause. En outre, ils ont assisté à trois séances de groupe de parole avec la psychologue, ce qui semble les avoir aidés à prendre une décision. Finalement, ils ont décidé de rentrer. Leur projet de réinsertion a surtout été focalisé sur des besoins liés à leur installation et aux frais scolaires des 3 enfants. Seul J. a retrouvé du travail. Hias a poursuivi le travail d'appui thérapeutique entamé avec la psychologue à Bruxelles car les retrouvailles avec les deux enfants et la famille n'ont pas été évidentes.	1750
29	L.A. Célibataire sans enfant 05/10/1968 Otavalo	1	1999	29/09/08	L. s'est adressée au CIRÉ avec un projet de réinsertion bien précis, à savoir le développement de chambres d'hôtes pour les touristes à Otavalo. En tant que propriétaire d'une maison et ayant, par ailleurs, pu économiser pendant les 9 années passées en Belgique, le projet a pu très vite prendre forme. D'autre part, sa famille a pu également la soutenir économiquement durant les premiers temps de son installation. La totalité du FR a été investie dans l'achat de matériel pour sa maison d'hôtes. Elle a également reçu l'appui de Hias pour ce faire. Cependant Cepsiu s'est manifesté très tard pour l'appui technique.	700
30	L.P. 26/06/1969 Célibataire, un enfant Otavalo	1	2002	28/10/08	L. est d'origine queshua. Elle vivait avec une de ses sœurs à Bruxelles et a décidé de rentrer pour revoir son fils, laissé à ses parents à Otavalo 6 ans auparavant. N'ayant jamais été à l'école, ne sachant ni lire ni écrire, il a donc fallu prendre le temps d'analyser les possibilités qui s'offraient à elle en terme de réinsertion. Sa famille l'a également prise en charge une fois de retour en Équateur. Son FR a été investi dans des besoins basiques de réinsertion et pour l'éducation de son fils. Hias l'a accompagnée dans toutes ces démarches ainsi qu'au niveau psychologique.	700

	Info personnes/famille	Nbre de pers. rentrées	Date d'arrivée en Belgique	Date de départ en Équateur	PROJET OBSERVATIONS	Montant accordé en euro
31	M.S. 14/02/1976 Célibataire, un enfant Otavalo	1	2001	10/09/08	M. est d'origine qeshua. En 2001, elle a rejoint des membres de sa famille en Belgique mais s'est fait exploiter par ceux-ci pendant deux ans. Lorsqu'elle s'est présentée au Ciré, elle a pu s'exprimer sans problème sur ce qu'elle avait vécu et un soutien à ce niveau lui a été offert. Elle a également eu beaucoup de problèmes de santé (dos) qui l'ont incitée à demander un retour volontaire car elle n'arrivait plus à travailler et donc à envoyer de l'argent à sa famille. Son FR a été investi dans l'achat de matériel de fabrication de vêtements artisanaux, ce qui lui a permis, dès son retour, d'avoir une source de revenus rapide et stable. Elle a également bénéficié du FV pour le traitement de ses problèmes de dos. Elle a reçu un appui de type psycho-social de Hias et s'est déclarée très satisfaite du programme global proposé.	700 700 FV
32	R.V. 22/05/1965 Mariée, trois enfants Ambato	1	2001	28/10/08	R. a rejoint plusieurs membres de sa famille en Belgique. Sept ans après, celle-ci s'est présentée au Ciré avec une demande et un projet de retour précis et clair, tout en exprimant, dans le même temps, incertitudes, angoisses et inquiétudes quant aux conditions de réinsertion qui l'attendaient (difficultés économiques de la famille, époux sans travail, enfants ayant des problèmes à l'école). Un travail à ce niveau a donc été entamé ainsi qu'une préparation concrète de son projet (retrouver un travail dans la boucherie dans laquelle elle avait travaillé auparavant et investir son fond dans les besoins scolaires de ses enfants). Une fois rentrée en Équateur, R n'a pas retrouvé son travail et a dû en chercher un autre. Hias l'a accompagnée dans ses démarches. R., bien que très satisfaite du programme d'accompagnement a déclaré qu'elle regrettrait souvent sa décision de retour car les conditions de sa réinsertion économique restaient encore trop difficiles actuellement.	700
33	M. et Ma. V. 01/04/1953 04/01/1950 mariés, deux enfants Ambato	2	2007	15/01/09	M. et Ma. sont arrivés en Belgique en 2007 pour être auprès de leur fille. Très vite, ils se sont aperçus qu'ils ne trouveraient pas de quoi travailler au regard de leur âge et de leur situation administrative. Ils décidèrent donc de se présenter au Ciré pour un retour volontaire. Leur projet de réinsertion fut très simple. En effet, chacun d'eux possédait un poste fixe dans le domaine de la vente de bétail en gros qu'ils avaient suspendus pour un an mais dans lequel ils avaient la garantie de pouvoir retourner. Leur FR a donc été investi dans le paiement des cotisations de la coopérative de boucherie ainsi que dans certains frais annexes. L'OIM s'est chargée de l'accompagnement en Équateur car le projet du Ciré s'est arrêté le 31/12/2008.	1400

(Footnotes)

1 Voir fiche technique de Cepsu concernant le projet de M.O.

## ANNEXE C :

### Document récapitulatif des évaluations du programme entre les trois partenaires (missions de décembre 2007 et novembre 2008) : mise en commun des réponses issues des questionnaires et des ateliers participatifs.

#### L'accompagnement en Belgique

1) Que pensez-vous de l'accompagnement au retour développé et dispensé par le CIRÉ aux personnes en Belgique? Qu'est ce qui aurait pu être amélioré ou modifié dans ce cadre pour les bénéficiaires mais également pour faciliter le travail des partenaires? Quelle est votre opinion générale concernant le travail réalisé en Belgique?

##### Résultats de l'évaluation de décembre 2007 :

Importance d'un temps de préparation en Belgique, tant lors de la visite chez l'assistante sociale que lors des visites au CIRÉ. Essayer de ne pas travailler dans l'urgence même si une date de retour est déjà prévue. Suggestion dans certains cas de retarder le moment du départ pour garantir une préparation optimale;

Importance de systématiser l'écriture du projet de réinsertion dans un carnet ou sur un support écrit;

Intérêt d'avoir les services d'un psychologue à disposition (type Exil ou Solentra) pour la préparation au retour;

Favoriser les échanges entre personnes qui vont repartir, les faire se rencontrer;

Nécessité de donner des explications détaillées sur le fonctionnement administratif du programme, sur ses exigences et les démarches à suivre [démarches pour la délivrance du fonds, obligation d'introduire des devis de facture qui soient réels (pro-format)]. Intérêt de réaliser de nouveaux outils (ex: brochure type ligne du temps - étapes en Belgique et en Équateur);

Nécessité de rappeler l'objectif du fonds de réintégration, à savoir, un fonds destiné à la mise sur pied d'un projet de réinsertion durable et non à l'achat de choses superflues. Nécessité d'être clair au niveau des sanctions si non respect des conditions d'octroi;

Intérêt d'utiliser un questionnaire ou une trame spécifique lors des entretiens pour mieux cerner le profil des personnes (tant psycho-sociologique qu'économique) et les options de réinsertion envisageables (fiches existantes chez HIAS et CEPESIU = à envoyer au CIRÉ);

Intérêt de mieux informer les bénéficiaires sur leur pays afin d'atténuer le décalage lors du retour, qu'ils puissent avoir un panorama global de la situation du pays à différents niveaux d'où la nécessité d'utiliser de manière plus systématique les informations de la Country Sheet, idée de créer une brochure de synthèse plus pratique, issue de la CS dont pourraient disposer tous les bénéficiaires. Idée d'une vidéo sur l'état actuel de leur pays;

Plus globalement, intérêt de repenser la stratégie du projet de réinsertion et la structuration de l'accompagnement, l'idéal serait de pouvoir offrir différentes alternatives en Équateur et cerner, dès la Belgique, la faisabilité d'un projet micro-entrepreneurial, mettre en connexion l'offre et la demande d'emploi;

##### Résultats de l'évaluation de novembre 2008 :

CEPESIU :

Les mesures d'accompagnement et de préparation au retour des personnes développées par le CIRÉ ont permis d'améliorer de manière significative leurs conditions de retour au pays;

Leur niveau de connaissance et d'information des conditions et des exigences (en ce compris les aspects financiers) du programme ainsi que du type d'accompagnement offert se sont améliorées en deux ans et l'information prodiguée est plus complète.

Par contre, la connaissance et la conscience de la réalité socio-économique et politique en Équateur n'est pas optimale dans le chef des bénéficiaires. C'est probablement dû à un manque d'intérêt de ceux-ci vis-à-vis des outils d'information mis à leur disposition (Country sheet, help desk etc).

Même si l'information sur le programme est donnée de manière complète et précise, il semble que les bénéficiaires, une fois rentrés au pays, sont souvent désorientés et commencent à douter de leur projet, qu'ils décident de modifier ou qu'ils tardent à mettre en place.

HIAS :

L'accompagnement ainsi que la préparation du projet de retour sont nécessaires et très utiles pour les personnes. Cela les aide à avoir une idée plus claire de la situation qu'ils vont rencontrer en Équateur et à avoir un objectif à atteindre.

L'information sur le pays de retour (Country sheet) est également très utile. Exceptionnellement, certaines personnes n'ont pas eu les idées claires sur le fonctionnement du programme.

Chacune des personnes rentrées a pu bénéficier d'entretiens individuels et d'un appui et accompagnement personnalisé de la part de la responsable à Bruxelles. L'importance de cet accompagnement et la relation de confiance entre la responsable du projet et les bénéficiaires sont soulignées

Certaines personnes ont indiqué qu'elles auraient aimé avoir plus d'information sur les associations existantes qui travaillent avec les migrants en Équateur auprès du Consulat en Belgique.

L'organisation de groupes de parole avec une psychologue en Belgique a été d'une grande utilité pour la préparation des bénéficiaires;

Suggestions : Idée de pouvoir faire également ces groupes de paroles entre personnes qui vivent la même situation (ex : femmes avec enfants en Équateur) .

Idée de mieux souligner dans l'accord de départ conclu entre le CIRÉ et le bénéficiaire, que le fonds de réintégration doit être utilisé pour des dépenses utiles à la réinsertion du migrant.

CIRÉ :

Aspect externe : les personnes qui se sont rendues au CIRÉ ont toujours collaboré de manière constructive à la mise en place de leur projet et aux exigences du programme. Il était relativement aisé de travailler avec celles-ci. La plupart du temps, elles avaient déjà pris leur décision de retour. Intérêt de tous les acteurs du programme : services sociaux, psychologue, CIRÉ, ambassade, associations de migrants.

Aspect externe : la communauté équatorienne, par contre, a été très réticente au début du programme à collaborer avec le CIRÉ pour la diffusion de l'information car la thématique reste très tabou. Au sein de l'équipe (élargie) du CIRÉ également, la question reste très difficile à aborder et soulève beaucoup de réticences.

Difficulté de capitaliser l'expérience en sachant que c'est un projet pilote limité dans le temps, difficulté de se projeter dans l'avenir.

Aspect externe : difficulté de travailler avec FEDASIL comme coordinateur et comme bailleur de fond (cadre de travail peu flexible, surtout au niveau des montants du fonds de réintégration et des budgets alloués aux partenaires, changement régulier de méthode et de procédures de travail (ex : formulaire évaluatif, application form, project form, end of project, ex post report) qui ont varié durant les deux ans, méthode de délivrance du fonds de réintégration peu

flexible, exigence financière très élevée quant aux factures sans tenir compte des réalités de terrain.

Méthode de travail évolutive grâce à la bonne coordination, aux missions et aux contacts et échanges constants entre les partenaires, la chargée de projet a pu faire évoluer sa méthode de travail et a pu améliorer l'accompagnement des personnes.

Importance d'avoir pu se consacrer exclusivement sur un pays (meilleure connaissance de celui-ci, des possibilités de réinsertion).

## L'accompagnement en Équateur

**2) Selon vous, quelles sont les principaux besoins des bénéficiaires lorsqu'ils retournent (au niveau économique, psychologique et social)?**

### Résultats de l'évaluation de décembre 2007 :

Besoin d'un appui et d'un suivi régulier des deux partenaires;

Besoin d'être orientés vers d'autres services sociaux existants (intérêt de développer des fiches d'informations pratiques, sorte de guides sociaux sur l'accès à tels types de services dans telle province), besoin d'être soutenus dans leurs démarches administratives, d'être écoutés et rassurés;

Il faudrait simplifier la procédure ou supprimer l'obligation d'introduire des pro-formats car difficultés pour certains bénéficiaires de s'en procurer (ex : pour l'achat de matériel de seconde main, dans l'agriculture, etc);

### Résultats de l'évaluation de novembre 2008 :

CEPESIU :

Importance de disposer d'une certaine flexibilité au niveau du temps pour pouvoir évaluer correctement les besoins, le contexte familial des bénéficiaires et la situation socio-économique du pays afin de pouvoir définir de manière claire de quelle manière la personne va mettre en place son projet de vie et de réinsertion économique.

Dans la majorité des cas, la possibilité de pouvoir trouver un travail, l'appui psycho social et familial constituent des éléments primordiaux qui permettent ensuite d'aborder la réinsertion économique d'une meilleure manière.

Importance d'avoir un suivi individualisé et régulier.

HIAS

Au niveau économique : nécessaire d'avoir une source de revenus immédiate, planifiée avant le retour pour pouvoir la mettre en pratique le plus vite possible. Intérêt de faire participer la famille au projet afin que la personne puisse se sentir soutenue par elle.

Au niveau psychologique : être suivi par un professionnel pour affronter le retour et tous les changements.

Au niveau social : la longue absence des personnes crée un vide dans leur tissu social. Il faut souvent du temps pour pouvoir le recréer mais il est très important car c'est un signe de réinsertion de la personne.

### 3) Que pensez-vous du montant du fonds de réintégration? est-il suffisant? quel serait le montant optimal pour se réinsérer? Que pensez-vous du principe du fonds délivré en nature aux personnes?

#### Résultats de l'évaluation de décembre 2007 :

Montant actuel insuffisant pour monter une micro-entreprise (capital de départ de minimum 3500 \$);

Nécessité d'une flexibilité temporelle dans l'usage du fonds;

Intérêt de mobiliser le fonds pour les personnes vulnérables car le public cible est un public vulnérable et plus fragilisé en soi. Possibilité de renforcer ce processus en se basant sur les rapports sociaux de HIAS et de CEPESIU. Ne pas parler d'emblée du fonds et laisser aux divers intervenants le soin de le proposer au bénéficiaire ;

Pas d'intérêt de donner les sommes en cash;

#### Résultats de l'évaluation de novembre 2008 :

CEPESIU :

L'expérience de l'année 2008 a corroboré ce qui avait été indiqué en 2007. Le montage et la mise sur pied d'activités génératrices de revenus (type micro-entreprise) exige des montants plus élevés pour permettre un fonctionnement adéquat de ceux-ci et une source de revenus suffisante. Le montant prévu rend donc plus difficile la mise en marche de ce type de projet et ne garantit pas toujours une source de revenus suffisante.

Il reste à signaler que certaines personnes ont pu compter sur leurs économies ou sur des biens qu'elles avaient déjà, ce qui leur a permis de mettre en place un projet productif de plus grande ampleur.

La remise du fonds en nature représente un risque important que les personnes n'utilisent pas adéquatement le montant de celui-ci à cause d'une pression économique

forte. En effet, la tentation est grande d'utiliser l'argent à d'autres fins que celles prévues dans le projet.

HIAS

Pour les projets non générateurs de revenus, le montant permet de garantir une certaine stabilité économique jusqu'à ce qu'une source de revenus fixe puisse être trouvée.

Le fonds n'est pas suffisant pour initier un projet productif.

La forme de délivrance du fonds (via des pro formats) garantit une exécution rapide et permet de contrôler le projet sans malentendu. Cependant, cela ne convient pas pour tous les projets (ex : biens de seconde main) et surtout pour de si petits montants. Donc, l'autre solution envisagée est la signature du chèque au nom d'un tiers (vendeur) permettant de s'assurer que la personne ira bien lui acheter le bien.

La gestion du fonds et des factures par la responsable de HIAS a souvent empiété sur le travail d'appui et d'accompagnement psycho-social qu'elle faisait par ailleurs.

### 4) Que pensez-vous du fonds pour les personnes vulnérables?

Résultats de l'évaluation de décembre 2007 :

- Intérêt de mobiliser ce fonds dès que possible.
- Suggestion : ne pas parler du fonds en Belgique et laisser le soin aux partenaires de faire l'analyse de la vulnérabilité.

#### Résultats de l'évaluation de novembre 2008 :

CEPESIU :

Idem qu'en décembre 2007

HIAS :

Les 4 critères établis sont parfois arbitraires car certaines personnes qui entrent dans ceux-ci sont parfois moins vulnérables que d'autres qui n'y entrent pas.

Parfois, la situation de vulnérabilité se déclare une fois les personnes rentrées en Équateur.

### 5) Quelles sont les principales difficultés rencontrées en tant que partenaire dans l'accompagnement des personnes? Quels types de solutions avez-vous mis sur pied pour les résoudre?

#### Résultats de l'évaluation de décembre 2007 :

Voir réponses à la question n°1

Beaucoup d'attentes des bénéficiaires ont entraîné la nécessité de recadrer le programme, de réexpliquer et de formaliser les étapes de celui-ci, de réexpliquer la mise à disposition du fonds, des pro-formats etc ;

Nécessité de renforcer la crédibilité et le sérieux des deux partenaires aux yeux des bénéficiaires car il existe parfois une certaine méfiance à l'égard de ceux-ci;

Parfois, perte de temps car le bénéficiaire n'a pas de vocation entrepreneuriale d'où l'intérêt d'un accompagnement à la recherche d'un emploi et d'une bonne détermination du profil professionnel du bénéficiaire;

#### Résultats de l'évaluation de novembre 2008 :

CEPESIU :

Le problème réside souvent dans le fait que les bénéficiaires ont de fortes attentes concernant le programme d'aide. Pour cela, il a été nécessaire d'insister plusieurs fois sur les conditions, les exigences et les limites du programme.

HIAS :

La gestion des factures justificatives (en 2007). Depuis 2008, cela s'est solutionné grâce à d'autres méthodes de travail (achat par la personne et remboursement ensuite de HIAS)

#### 6) Que pensez vous de la méthode de travail, de suivi et d'accompagnement mis en place durant ces deux ans de projet?

##### Résultats de l'évaluation de décembre 2007 :

Le développement d'une fiche et d'outils propres pour le suivi des personnes a été jugé très utile.

Suggestion : intérêt de s'échanger les outils de travail de chacun des partenaires afin de préparer au mieux les personnes en Belgique .

##### Résultats de l'évaluation de novembre 2008 :

CEPESIU :

Les méthodes de travail, de suivi et d'accompagnement formulées par les trois institutions ont pu se développer et s'améliorer grâce à la pratique et à l'expérience acquise.

Pour sa part, CEPESIU a introduit des améliorations dans les fiches d'information, de suivi (business plan, guide pour la mise en place d'un commerce) des bénéficiaires qui avaient un projet productif.

HIAS :

Les méthodes de travail de suivi et d'accompagnement sont utiles pour réaliser un accompagnement continu des personnes.

Importance de la visite à la famille avant le retour

Importance de la formalisation des engagements de chacune des parties.

#### 7) Que pensez-vous de la collaboration avec chacun des partenaires? quelles furent les principales forces et faiblesses de celle-ci?

##### Résultats de l'évaluation de décembre 2007 :

Divers formulaires et fiches ont été développés par les partenaires locaux et vont être envoyés au CIRÉ;

Idée que HIAS et CEPESIU effectuent, autant que faire ce peut, ensemble les visites des bénéficiaires qui ont un projet de micro-entreprise et de programmer deux réunions d'évaluation par an avec tous les bénéficiaires du programme;

Pas assez de communication entre HIAS et CEPESIU (méconnaissance des domaines d'actions de chacun d'eux => intérêt d'avoir une meilleure connaissance des activités de chacun pour pouvoir orienter au mieux les bénéficiaires) et de formaliser la communication (ex : réunion mensuelle de coordination sur les dossiers). Demande également que le CIRÉ appelle une fois par mois (via Skype par exemple);

Rappel qu'HIAS est le point de contact sur les dossiers entre le CIRÉ et CEPESIU;

##### Résultats de l'évaluation de novembre 2008 :

CEPESIU :

Les termes de la collaboration entre les trois institutions furent initialement définies dans les contrats, au début du projet, d'où l'importance d'avoir un contrat clair et complet. Cependant, les conditions de la collaboration ont pu se développer de manière progressive grâce à la pratique et grâce aux évaluations périodiques menées par le CIRÉ (communication constante et missions tous les 6 mois).

La principale force de cette collaboration fut le partage d'une vision commune quant au programme, à son orientation et à sa méthodologie.

Un autre point positif concerne le développement constant d'une méthodologie commune et l'introduction d'améliorations à partir des évaluations.



Au niveau des faiblesses, voir remarques de décembre 07 (nécessité d'améliorer l'information et le processus en Belgique et éviter trop de changement de personnel du côté de HIAS) il semble qu'elles ont pu être en grande partie surpassées.

HIAS :

Entre HIAS et le CIRÉ, communication constante et régulière qui s'est améliorée en 2008 (skype, rapports hebdomadaires, emails quasi journaliers) et grande disponibilité de la chargée de projet à Bruxelles pour toute question ou inquiétude du partenaire;

Par contre, la communication entre HIAS et CEPESIU a été beaucoup moins régulière et fluide, surtout depuis le second trimestre de l'année 2008. Il n'y a pas eu de travail en commun ni d'amélioration de l'échange d'information comme il avait été prévu de faire en décembre 2007. HIAS fait remarquer un manque d'engagement dans le programme de la part de CEPESIU.

CIRÉ :

Coïncidence de vision entre les trois partenaires.

Importance d'avoir pu avoir des partenaires complémentaires dans l'accompagnement (psycho-social et entrepreneurial) et d'avoir pu communiquer fréquemment avec eux.

Difficultés survenues avec le changement de personnel chez HIAS et avec le déménagement du responsable de CEPESIU des locaux de CEPESIU.

Difficulté de travailler face à un manque de perspectives futures

Obligations administratives de FEDASIL trop pesantes.

Suggestion : mettre en place une base de données en ligne, accessible pour tous les partenaires afin de systématiser les informations sur les bénéficiaires et les outils de travail de chacun.

### 8) Comment évaluez-vous aujourd'hui l'accomplissement des tâches de chacun au regard des engagements prévus à la base? Comment aviez-vous imaginé cette collaboration au début du programme?

**Résultats de l'évaluation de novembre 2008 :**

CEPESIU :

Les engagements de chacun des partenaires au regard des tâches qui leur avaient été assignées initialement ont été remplis de manière adéquate (tant au niveau des tâches

de chacun qu'au niveau de la collaboration et de l'échange d'information entre les institutions).

HIAS :

Les engagements réciproques de chacun des partenaires ont été rencontrés. Le schéma des activités (« matriz de procedimiento ») de chacun fut un outil de référence très utile pour les partenaires et aussi pour les bénéficiaires. Il reste à signaler le manque de communication avec CEPESIU en 2008 qui a entraîné un retard dans la collaboration et donc dans la coordination des projets.

### 9) Quel est l'impact du programme de retour au sein de votre institution et de vos services? Ce programme a-t-il renforcé votre organisation? selon quelles modalités (au niveau technique, apprentissage? légitimité institutionnelle? Réseaux?). Au niveau de votre institution, le programme ou ses résultats vont-ils laisser une trace?

**Résultats de l'évaluation de décembre 2007 :**

Impact et intérêt certain sur les autres services des deux organisations car la participation au projet leur a donné la possibilité de se spécialiser sur la thématique migratoire et sur la question du retour;

**Résultats de l'évaluation de novembre 2008 :**

CEPESIU :

Le programme a induit le développement d'une méthodologie d'appui entrepreneurial et d'instruments spécifiques, adéquats et adaptés au nouveau public cible et constitue donc une source d'enrichissement pour l'institution.

Le programme a favorisé de manière significative l'implication de CEPESIU dans la thématique du retour en général et de la réinsertion. Ce thème fait l'objet d'une grande attention de la part des politiques publiques équatoriennes (création de la SENAMI).

Actuellement, CEPESIU a développé des relations avec une série d'institutions qui travaillent sur ce thème. La collaboration entre ces entités ainsi qu'avec le CIRÉ et HIAS représente un capital relationnel de grande valeur pour l'institution et constitue une base pour de futures collaborations inter-institutionnelles.

Il convient également de mentionner l'ensemble des contacts institutionnels avec d'autres entités concernées par la thématique (la SENAMI, l'OIM) que le projet a permis.

L'intérêt de travailler avec des entités internationales sur le thème du RV et la possibilité de formuler et mettre en

place des projets sur la base de l'expérience acquise via le projet pilote. CEPESIU a développé des contacts privilégiés avec des organisations italiennes et espagnoles pour des projets similaires à celui mis en place avec le CIRÉ (ex AC-CEM, Soleterre).

HIAS :

Impact très positif sur l'institution. Malgré la petite taille du projet pilote, l'expérience acquise, la méthodologie de travail, la création de réseaux sur le thème migratoire furent très importantes pour HIAS.

Projet de travailler avec la SENAMI et l'OIM

Expérience très enrichissante pour l'organisation.

### 10) Quels sont les axes de travail ou les thèmes qui auraient nécessité un renforcement de vos compétences en particulier pour accomplir vos tâches dans le programme?

#### Résultats de l'évaluation de novembre 2008 :

CEPESIU :

Une meilleure information et une meilleure analyse des qualités et des aptitudes des bénéficiaires pour la mise en place d'activités productives ou de commerce. Cette information et cette analyse permettent d'établir avec précision les besoins et le background de la personne avant d'entreprendre l'activité et de prendre en conséquence les mesures appropriées.

Une analyse plus poussée des projets micro-entrepreneux des bénéficiaires. Ceci aurait pu permettre de prendre un départ plus affirmé et consolidé et de mieux profiter des sessions d'appui en Équateur.

HIAS :

L'appui technique et le suivi de la part du CIRÉ dans le travail de HIAS fut excellent. La personne chargée du projet fut, à tout moment, ouverte au dialogue, prête à trouver des solutions ou des réponses aux questions posées pour résoudre les difficultés.

La visite de HIAS et CEPESIU en Belgique en octobre 2007 a permis d'avoir une vision globale et claire des services de première ligne, de la situation des migrants en Belgique et de leurs attentes. => intérêt de faire cette mission dès le début du programme.

### 11) Que pensez-vous du budget structurel alloué à votre institution? Auriez vous désiré un autre

### système de rémunération (ex: paiement au dossier)?

#### Résultats de l'évaluation de décembre 2007 :

Outre ce qui a déjà été indiqué plus haut (nécessité d'améliorer la communication entre les partenaires via des réunions plus systématiques etc), il a été mentionné que le budget affecté aux frais de HIAS est peu élevé au regard des tâches à accomplir par la chargée de programme (nombreux voyages dans plusieurs régions éloignées d'Équateur, gestion du fonds de réintégration, suivi régulier des dossiers);

Un financement structurel de leur organisation semble beaucoup plus intéressant qu'un financement par dossier;

#### Résultats de l'évaluation de novembre 2008 :

CEPESIU :

Le budget de 7500 euros/an fut insuffisant pour couvrir toutes les tâches requises et soutenir chaque bénéficiaire.

Le fait de recevoir un budget annuel convient mieux qu'un défraiement par dossier. En effet, il permet de planifier les activités et de rémunérer une personne qui se dédiera au projet sans interruption.

HIAS :

Un budget annuel convient mieux que budget par dossier.

Le budget pour 2008 fut tout juste suffisant mais pourrait être plus important au regard des tâches de la responsable opérationnelle.

### 12) Que pensez-vous des instruments de suivi du programme exigés par FEDASIL (Project Form, End of Project Report, rapport narratif et financier)?

#### Résultats de l'évaluation de décembre 2007 :

Le mécanisme et les délais (tous les 3 mois) de rapportage narratif et financier leur semblent un peu lourd.

Au niveau des formulaires (Application form, End-of project, Ex post), ils déplorent le fait que ceux-ci aient été sujets à plusieurs modifications par FEDASIL ;

#### Résultats de l'évaluation de novembre 2008 :

CEPESIU :

En général, les instruments développés pour le suivi du programme ont été utiles. Cependant, les formulaires ont manqué de flexibilité pour y inclure, par exemple, des spécificités propres à certains bénéficiaires.

Les rapports narratifs et financiers et la fréquence à laquelle ils devaient être rendus sont lourds. Dans la majorité des projets, les rapports sont semestriels ou annuels.

HIAS :

Difficulté de faire participer des personnes à la rédaction du End of projet après 13 mois.

Rien à dire sur les rapports narratifs.

Les rapports financiers : problème avec le taux de change.

## Le programme en général

### 13) Quels sont les éléments clefs du succès de ce programme?

#### Résultats de l'évaluation de novembre 2008 :

CEPESIU :

Voir question numéro 7 :

- le fait d'avoir pu rencontrer une coïncidence de vue et de vision de la part des trois associations sur des éléments clefs du programme (caractère volontaire du retour, option dans le parcours migratoire).
- le développement d'une méthodologie de travail commune.
- La communication constante et la coordination entre les trois institutions.
- Les visites régulières du CIRÉ en Équateur et l'évaluation constante.
- HIAS :
- Une communication constante et fluide entre les trois partenaires.
- Un engagement des partenaires dans la thématique et une vocation sociale de ceux-ci
- Un bon système de transmission des informations où l'on implique également le bénéficiaire.
- Un travail de coordination sérieux qui permet à la personne d'avoir confiance en tous les partenaires du programme.

### 14) Quels sont les principaux éléments négatifs du programme?

#### Résultats de l'évaluation de novembre 2008 :

CEPESIU :

L'irrégularité du flux des migrants retournés au pays qui n'a pas permis d'augmenter l'échelle du projet. Un nombre plus constant et/ou plus élevé de personnes qui rentrées aurait pu permettre de travailler sur des projets en groupe (de type SPI)

Le rapport coûts /bénéfices sur une si petite durée de projet.

Une diffusion et une publicité du programme relativement faibles;

Un manque de collaboration de la part de HIAS dans le renvoi des dossiers contenant un projet professionnel de type micro-entrepreneurial vers CEPESIU.

HIAS :

Difficulté de communication avec le partenaire CEPESIU à partir de l'année 2008.

Le système de récupération des factures en 2007 et du taux de change furent problématiques.

Le problème de la durée relativement courte du projet. En effet, sur deux ans d'opérationnalité du projet, il fallut au moins 6 mois pour mettre en place les outils de travail adéquats, les maîtriser, les ajuster; il restait donc peu de temps ensuite pour mettre en pratique la méthodologie commune de travail.

Un bailleur/coordonateur peu conscient des réalités de terrain du pays de retour (exigences de factures, délais imposés pour la mise en place du projet trop courts, rapports narratifs et financiers trop pesants).

Absence ou nombre très restreint de structures publiques d'assistance aux migrants en Équateur donc, difficulté de réorienter les personnes vulnérables. SENAMI encore beaucoup trop « jeune ».

Définition trop stricte de la vulnérabilité.

Fonds de réintégration trop bas.

Manque de disponibilité des personnes pour collaborer aux Ends of project (13 mois après la date du retour).

### 15) Quels seraient vos conseils, recommandations concernant un éventuel futur programme similaire pour les prochaines années?

#### Résultats de l'évaluation de novembre 2008 :

CEPESIU :

Travailler le plus possible avec des groupes de personnes issues d'une même communauté, d'une même ville ou d'une même région afin de pouvoir mettre en place des stratégies communes de développement économique local. En effet, un travail plus global, dans des localités où résident plusieurs familles ayant vécu la même expérience pourrait engendrer des résultats ayant davantage d'impact et plus durables (ex : SPI).

Veiller au rapport coût/bénéfice de ce type de projet.

Intérêt de pouvoir développer un projet qui canalise les « remesas » des migrants afin que ceux-ci, avant leur retour, puissent capitaliser leur séjour à l'étranger et mettre sur pied leur projet longtemps à l'avance.

Augmenter les fonds pour les projets micro-entrepreneuriats et inciter les personnes à épargner avant leur départ afin de pouvoir compléter le fonds pour la réalisation de leur projet.

HIAS :

Pouvoir, dès le début, se faire une idée de la réalité des migrants qui retournent pour mieux connaître la réalité de terrain, les associations de migrants, les problèmes auxquels ils sont confrontés. Cela permettrait d'avoir une meilleure compréhension de leur réalité et de pouvoir planifier des actions (= avancer la mission en Belgique des partenaires).

Utiliser différentes ressources pour donner une information la plus claire possible aux bénéficiaires afin de ne pas créer de fausses attentes.

Importance d'un appui psychologique des personnes et de leur famille, tant au pays d'accueil qu'au pays de retour.

Se mettre d'accord sur les termes du programme pour ne pas créer de malentendu entre les partenaires.

Établir des réunions fréquentes entre les organisations pour solutionner rapidement les problèmes.

Réorienter les personnes vers d'autres services publics.

CIRÉ :

Avoir d'autres modalités de financement, plus souples, qui seraient plus en adéquation avec ce type de projet.

Renforcer les réseaux européens avec l'Espagne et l'Italie (pays avec une forte présence de la communauté équatorienne) pour créer un programme européen commun de retour volontaire vers l'Équateur.

Renforcer les organisations de migrants en Belgique et les services sociaux qui accueillent les migrants désirant rentrer.

Mettre en place un service unique d'accompagnement au retour, par exemple, un service public qui serait en contact direct avec les interlocuteurs publics équatoriens (SENAMI). Idée de mettre en place une véritable politique publique d'accompagnement au retour entre la Belgique (voire l'Europe) et l'Équateur.

Veiller à ne pas se faire instrumentaliser par les politiques publiques qui s'occupent de la gestion des flux migratoires et des expulsions.

### 16) Après deux ans de travail avec le CIRÉ, quel est votre point de vue concernant les programmes de retour en général?

#### Résultats de l'évaluation de novembre 2008 :

CEPESIU :

L'Équateur est un pays où la problématique de la migration est devenue un thème central tant le nombre de migrants est important. C'est pourquoi il requiert la mise en place d'une véritable politique publique qui collaborerait également avec des ONG. Dans ce cadre, la mise en place de politiques et de programmes qui promeuvent et appuient le retour volontaire tout en respectant les droits de l'homme et la dignité des personnes est nécessaire.

La philosophie du projet, à savoir, accompagner le migrant tant en Belgique qu'en Équateur de manière globale (d'un point de vue psychologique, social, familial et économique) permet de contribuer à améliorer les conditions de son retour et le caractère durable de son nouveau projet de vie.

HIAS :

Le retour volontaire n'est pas un thème facile à aborder tant au pays d'accueil qu'au pays d'origine. Le gouvernement équatorien a néanmoins focalisé son attention sur ce thème ces derniers mois. Cependant, actuellement, il n'existe pas encore de programme d'accompagnement similaire au projet-pilote.

### 18) Quelles sont les perspectives de travail de votre institution concernant cette thématique ?

#### Résultats de l'évaluation de décembre 2007 :

La thématique du retour volontaire et de l'accompagnement à la réinsertion des migrants est plus que présente dans l'agenda politique du nouveau gouvernement. La création du Secrétariat National pour le Migrant (SENAMI) et la mise en place d'un plan triennal pour la migration révèlent bien l'intérêt porté par le président Correa à ce niveau

Le binôme HIAS et CEPESIU fonctionne bien et est complémentaire

Proposition d'informer d'autres pays d'Europe à forte migration équatorienne (ex : Italie, Espagne) afin de leur faire part du projet-pilote et de l'expertise de HIAS et CEPESIU dans ce domaine en Équateur (contacts avec les ambassades italienne et espagnole à Quito)

Proposition de s'inscrire dans le plan national sur la migration de la SENAMI

CEPESIU et HIAS :

CEPESIU désirerait continuer à travailler sur cette thématique, tant avec la SENAMI qu'avec des partenaires étrangers (espagnols ou italiens).

HIAS a été convoqué par diverses institutions comme la SENAMI et l'OIM pour présenter des propositions de travail axées sur l'accompagnement psycho-social au retour volontaire. Ils attendent toujours une réponse de ces deux institutions.

## ANNEXE D

### Document récapitulatif des quatre ateliers participatifs menés avec les bénéficiaires du programme d'accompagnement à la réinsertion en Équateur

Questions	Réponses			
	Novembre 08.	Juillet 08	Décembre 07	Juin 07
Comment vous sentiez vous avant de migrer en Belgique?	<p>Nb personnes : 8</p> <p>Nb personnes rentrées : 5</p> <p>V.P., C.G., son épouse, R.V., P. et J.F. C. (+ soeur), L.P. (+ soeur)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Climat difficile et tendu dans la famille (raison qui a poussé la maman à partir); (1)</li> <li>- Très curieuse et avec bcp d'attentes face à l'idée de découvrir un autre pays et de pouvoir aider sa famille à vivre; (1)</li> <li>- Difficultés économiques importantes (2)</li> <li>- Avait envie de rejoindre sa soeur en Belgique; (1)</li> </ul>	<p>Nb personnes : 5</p> <p>A.N., M.C., C.Q., A.I., J.L.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stable (avait un travail); (1)</li> <li>- Bien (dessin d'un soleil); (1)</li> <li>- dessin d'un point d'interrogation; (1)</li> <li>- « je ne me sentais pas bien » (dessin d'une fleur triste); (1)</li> <li>- difficultés économiques; (1)</li> </ul>	<p>Nb personnes : 6</p> <p>R.V. et son épouse, Y.S., F.P et son épouse, A.C.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Curieux de voir le monde, de connaître autre chose; (2)</li> <li>- faible et démunie car sa famille était en Belgique; (1)</li> <li>- problèmes économiques importants; (2)</li> </ul>	<p>Nb personnes : 3</p> <p>R.M., M.O., L.O.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- situation économique très difficile; (2)</li> <li>- présence d'un membre de la famille en Belgique; (1)</li> </ul>

Réponses				
<p>Quelles sont les expériences, les apprentissages positifs et négatifs que vous avez pu avoir durant votre séjour en Belgique?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une expérience difficile car méconnaissance de la Belgique mais à la fois, cela a permis au couple de s'entraider, de s'estimer, de se valoriser mutuellement; ( 2)</li> <li>- la ponctualité des Belges; ( 1)</li> <li>- «J'ai appris à mieux me connaître et à m'estimer comme une personne capable de faire des choses que je ne pouvais pas faire avant.»; (1)</li> <li>- Apprentissage d'une nouvelle langue; (1)</li> <li>- Absence de politique de régularisation; ( 1)</li> <li>- le racisme envers les étrangers; (1)</li> <li>- difficultés pour le conjoint qui reste en Équateur avec les enfants et avec des responsabilités; ( 3)</li> <li>- «j'étais heureuse d'être avec des personnes de ma famille et de découvrir la Belgique mais triste d'avoir laisser mon enfant en Équateur »; (1)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- apprentissage d'une autre langue, découverte d'une autre culture, d'un autre pays; (3)</li> <li>- la disponibilité des gens à vous aider dans les démarches; (1)</li> <li>- l'insécurité générée par le fait d'être sans papiers; (1)</li> <li>- la difficulté de communiquer dans une autre langue; (1)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- organisation du pays, ponctualité, le travail bien fait, le respect des autres cultures, des lois, des gens; (1)</li> <li>- le fait d'avoir appris le français; (1)</li> <li>- Bon niveau d'éducation des enfants, attention particulière à la psychologie infantile; (1)</li> <li>- Bon niveau de soins médicaux; (1)</li> <li>- travail facile à trouver; (1)</li> <li>- le fait d'avoir découvert une autre culture; (1)</li> <li>- l'insécurité générée par le fait d'être sans-papiers (peur de sortir, de voyager etc); (1)</li> <li>- difficulté de communiquer avec les gens; (1)</li> <li>- le climat; (1)</li> <li>- le fait d'être séparé de sa famille; (1)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Échange d'expériences qui permet d'avoir un autre regard sur son propre pays; (1)</li> <li>- l'apprentissage d'une autre culture; (1)</li> <li>- la découverte d'autres horizons; (1)</li> <li>- le fait d'avoir pu épargner; (1)</li> <li>- la découverte de la foi; (1)</li> <li>- la solidarité, le respect de l'autre, la disponibilité des gens et des services sociaux prêts à vous aider; (1)</li> <li>- la découverte de ses propres forces; (1)</li> <li>- la difficulté d'être sans papiers; (1)</li> </ul>

Réponses			
<p>Quels sont les points positifs et négatifs de votre retour en Équateur (par exemple, au niveau économique, à la relation avec votre famille, au niveau du travail etc) ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- retrouver ses enfants et sa famille; (5)</li> <li>- difficulté de repartir à zéro, de reprendre une vie de famille comme avant; (2)</li> <li>- la situation économique est toujours difficile; (4)</li> <li>- les gens ne veulent pas changer leurs mauvaises habitudes; (1)</li> <li>- la société équatorienne est encore très fragile au niveau économique; (1)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- retrouver les enfants et la famille; (2)</li> <li>- situation économique difficile (pas de travail); (2)</li> <li>- les promesses non tenues (Senami par exemple); (1)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- se sentir chez soi, retrouver sa liberté de mouvement; (1)</li> <li>- une meilleure situation économique; (1)</li> <li>- meilleure vision du futur grâce au programme du Ciré; (1)</li> <li>- retrouver sa famille; (1)</li> <li>- pouvoir recommencer ses études; (1)</li> <li>- niveau scolaire très compétitif; (1)</li> <li>- être séparé du reste de sa famille en Europe; (1)</li> <li>- difficultés économiques; (1)</li> <li>- se réhabituer à conduire; (1)</li> <li>- la souffrance des enfants qui doivent se réhabituer à une nouvelle vie; (1)</li> <li>- la famille; (4)</li> <li>- le fait de pouvoir être mieux compris par ceux qui ont vécu la même chose; (1)</li> <li>- pouvoir recommencer à étudier; (1)</li> </ul>
<p>Y-a-t-il des éléments clefs qui vous ont aidé à vous réinsérer, si oui, quels ou qui sont ils ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être à nouveau en famille, avec ses enfants; (7)</li> <li>- se sentir utile et faire en sorte de s'en sortir; (1)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la famille; (3)</li> <li>- L'accompagnement offert par le programme; (3)</li> <li>- mieux se connaître soi-même; (1)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- retrouver sa famille, ses enfants, sa culture; (1)</li> <li>- l'indépendance et la liberté d'aller et venir sans crainte; (1)</li> <li>- Mieux se connaître et mieux savoir ou l'on veut aller; (1)</li> <li>- difficulté de se « réinsérer » dans sa famille (rancœur et ressentiments de leur part); (1)</li> <li>- difficultés économiques; (1)</li> <li>- nostalgie de la Belgique; (1)</li> <li>- problème au niveau des préjugés sur les migrants qui rentrent (mythe de « la poule aux œufs d'or »)</li> <li>- la famille; (3)</li> <li>- la confiance en soi; (2)</li> <li>- l'aide et l'appui des partenaires avant et après le retour pour formaliser son projet; (3)</li> </ul>



Réponses			
Est ce que vous quitteriez à nouveau l'Equateur?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non sauf pour du tourisme; (4)</li> <li>- éventuellement car la situation économique est toujours difficile; (1)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- non sauf pour du tourisme; (4)</li> <li>- peut-être; (1)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- non; (3)</li> <li>- S' il y a une opportunité d'avoir un bon travail; (1)</li> <li>- on ne peut pas dire jamais mais c'est encore un peut tôt pour se prononcer; (1)</li> <li>- seulement si il n'a plus d'autres opportunités en Equateur; (1)</li> </ul>
Est ce que l'information et l'accompagnement apportés par le Ciré ont été nécessaires? importants? clairs? utiles?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nécessaire pour avoir le courage de rentrer; (8)</li> <li>- clairs; (8)</li> <li>- importance des séances d'échange en groupe avant le départ (2)</li> <li>- importance d'avoir confiance, d'instaurer ce climat dès le départ; (1)</li> <li>- La décision de rentrer était déjà prise avant de se rendre au Ciré; (5)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- important pour mieux se préparer; (5)</li> <li>- motivant pour se décider à franchir l'étape de la concrétisation du départ; (2)</li> <li>- la décision de rentrer avait déjà été prise avant de se rendre au Ciré; (5)</li> <li>- le nombre de rencontres fut suffisant pour la préparation; (1)</li> <li>- les informations sur l'Equateur furent d'une grande utilité; (5)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nécessaire et rassurant afin de retrouver une dignité et être reconnu comme une personne avec un projet défini et non plus comme un « clandestin »; (3)</li> <li>- important pour mieux se préparer à la rencontre avec la famille; (3)</li> <li>- Décision déjà prise avant de se rendre au Ciré (3)</li> </ul>

Réponses			
<p>Est ce que l'information et l'accompagnement apportés par Hias et Cepsiu ont été nécessaires? importants? clairs? utiles? Est ce que les responsables de organisations locales ont été facilement joignables ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nécessaires;( 8)</li> <li>- très importants pour se réinsérer;( 8)</li> <li>- très clairs; ( 8)</li> <li>- difficulté de joindre le responsable de Cepsiu;(3)</li> <li>-Importance des visites à la famille avant le départ de la personne (3)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- très importants;(5)</li> <li>- très utile pour le développement et la concrétisation du projet;(5)</li> <li>- importance des visites à la famille avant le départ de la personne (3)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- importance du soutien psychologique (surtout pour les enfants); (3)</li> <li>- grande disponibilité des intervenants au niveau informatif;(3)</li> <li>- problème lors du changement de personnel chez Hias (retard); (3)</li> <li>- facile de les contacter; (3)</li> <li>- importance d'avoir un business, un planning et un appui technique pour le développement de celui-ci;(3)</li> <li>- Difficultés de se mettre en contact avec Cepsiu;(2)</li> <li>- parfois, mauvaise connaissance du programme et des compétences des deux organisations;(2)</li> </ul>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- essentiel pour la réintégration au pays;(3)</li> <li>- importance de pouvoir être accueilli à l'aéroport; (3)</li> <li>- utilité d'un appui spécifique pour la micro entreprise; (2)</li> <li>-intérêt des missions et visites du Ciré en Équateur; (3)</li> <li>- important car cela a permis de pouvoir visiter la famille avant le retour; (1)</li> </ul>

Réponses			
<p>Quelles suggestions pourriez-vous donner pour améliorer le programme ? qu'est ce qui vous a déplu dans celui-ci?</p>	<p>- augmenter le montant du fonds de réintégration; (8) - Avoir plus de temps pour préparer le retour (4)</p>	<p>- augmenter le montant du fonds de réintégration;(5) - plus de flexibilité dans la gestion des pro-formats et des factures;(4)</p>	<p>- augmenter le montant du fonds de réintégration;(6)  - plus de flexibilité quant à la gestion et l'usage du fonds de réintégration;(3) - donner plu systématiquement des informations sur l'Equateur (économique, niveau de vie,etc); (3) - Donner plus d'informations concrètes sur les procédures en terme de micro-crédit; (2) - Laisser un peu de temps pour « atterrir » avant de se lancer dans le projet;(1) - formaliser le projet par écrit;(1) - améliorer l'orientation vers d'autres services sociaux;(1) - mettre l'accent sur la nécessité de mettre des priorités dans les besoins en fonction du budget; (3)</p>
<p>Que pensez vous du montant du fonds de réintégration ?</p>	<p>- pas suffisant pour mener a bien un projet de réinsertion durable; (8) - Constitue cependant un élément de motivation supplémentaire dans la décision de départ (6)</p>	<p>- pas suffisant pour développer son projet de réinsertion; (5) - Permet cependant de vivre pendant quelques mois (5)</p>	<p>- le montant n'encourage pas assez le développement d'un projet productif; (4) - devrait être donné en cash aux personnes; 1) - c'est un « plus », c'est déjà ça pour recommencer quelque chose;(1)</p>

Réponses			
Hias et Céspedes vous ont-ils orientés vers d'autres services, d'autres organisations de type psycho-social-professionnel (ex : SENAMI, centre de santé, bourses d'emploi, coopératives de micro-crédit)	- oui; (2) - pas eu besoin; (3) - non; (0) - remarques au niveau du fonctionnement de la Senami : manque d'information et d'efficacité du programme. Promesses non tenues au niveau du remboursement des biens envoyés par poste, déception de la part des personnes qui s'attendaient à être soutenues par ce programme (2)	- oui; (2) - pas eu besoin (0) - non (3) - remarques au niveau du fonctionnement de la Senami : manque d'information et d'efficacité; déception, manque de confiance dans les institutions publiques qui ne tiennent pas leurs promesses; (1)	- pas suffisamment; (1) - pas eu besoin; (1) - oui; (1)
Que pensez vous des délais exigés pour dépenser le fonds de réintégration et des démarches à suivre pour ce faire (factures Pro-format etc)?	- délais courts car le projet s'arrête; (5) - Procédure parfois un peu lourde; (5)	- délais suffisants (4) - délais pas suffisants (1) - procédures importantes mais trop lourdes (3)	- délais trop courts;(3) - procédure assez lourde pour un si petit montant ( 2)



## Une année après le retour: Maria

« L'accompagnement offert depuis la préparation de mon retour jusqu'au redémarrage ici a été très important ... »



*Maria est une femme d'une quarantaine d'années, originaire d'Ambato (petite ville de province à 3 heures de Quito) où elle vivait seule avec ses cinq enfants. Elle ne possédait aucun bien propre et travaillait dans un patachero pour un revenu mensuel insuffisant.*

*En novembre 2000, elle décida de partir seule en Belgique afin d'améliorer la situation économique de sa famille.*

Arrivée à Bruxelles, Maria trouva très vite un emploi comme aide ménagère chez des particuliers. Bien qu'étant correctement rémunérée elle a beaucoup souffert de la solitude et de la séparation familiale pendant son séjour. Cependant, son engagement dans une communauté chrétienne lui a permis de rencontrer d'autres Équatoriennes dans son cas et de partager son expérience avec celles-ci.

Durant près de 7 ans, elle a pu envoyer de l'argent à sa famille pour pouvoir construire sa propre maison à Ambato. En mars 2007, elle décida de rentrer en Équateur et fit appel au CIRE. Elle avait pour projet l'ouverture d'une petite épicerie au rez-de-chaussée de sa maison nouvellement construite. Après 5 rencontres de préparation de sa réinsertion avec le CIRE, son départ fut fixé à début mai 2007.

### Un retour difficile sur le plan familial

Les premiers mois du retour de Maria furent difficiles sur le plan familial. Outre sa fille qu'elle retrouve « fille-mère » à 14 ans et les fortes difficultés scolaires de son fils cadet, le climat familial général entre ses enfants et elle est très tendu: ils lui reprochaient d'être partie et de les avoir en quelque sorte « abandonnés ». Cette situation lui a même fait penser réémigrer en Europe. Son projet d'épicerie s'est doucement mis en place: les problèmes fa-

miliaux lui ont demandé beaucoup d'énergie et ont retardé quelque peu l'ouverture du magasin. Un suivi psycho-social très régulier de HIAS (partenaire local du CIRE) a permis de la soutenir et de l'accompagner dans ses difficultés familiales afin de rétablir la communication avec ses enfants: « le soutien psychologique de Andrés m'a beaucoup aidée, je savais que je pouvais compter sur lui, ses encouragements étaient nécessaires ».

Par ailleurs, CEPESIU (partenaire local du CIRE) l'a accompagnée dans toutes ses démarches liées à la mise en place de son épicerie qui a finalement été ouverte mi-novembre 2007.

### Un retour assumé et une activité professionnelle en développement...

Plus d'un an après son retour, Maria est heureuse d'avoir retrouvé sa famille et son pays: elle ne regrette en rien son choix de retour malgré les obstacles et difficultés qui ont jalonné son parcours.

*« On ne valorise pas toujours ce qu'on a mais quand on est loin des siens, on prend conscience de ce qu'ils valent. Je ne m'entendais pas bien avec mes enfants au début de mon retour mais maintenant, cela va mieux. L'expérience en Belgique a également été difficile [...] D'un point de vue économique,*



## Une année après le retour: Maria

*ma situation n'est pas meilleure qu'en Belgique mais d'un autre côté, le fait d'être avec ma famille et les personnes que j'aime n'égalise en rien ce que je gagnais en Belgique".*

Elle souligne que l'appui financier et l'accompagnement délivrés tant en Belgique qu'en Équateur ont joué un rôle très important au niveau de sa réinsertion et semble très satisfaite du programme proposé: *"l'accompagnement offert depuis la préparation de mon retour jusqu'au redémarrage ici a été très important. On ne nous a pas laissés seuls.*

*Elle vit actuellement seule avec son fils dans sa maison. Les revenus générés par son épicerie semblent suffisants pour entretenir son ménage.*

*Elle a d'ailleurs agrandi son commerce, diversifié son offre de produits et a démarré la vente de repas préparés. Sa situation économique s'est nettement améliorée par rapport à avant son départ en Belgique et est assez stable. Maria est fière d'être propriétaire de sa maison et d'avoir mis en place son propre projet professionnel.*

---

Ciré

© Vluchtelingenwerk Vlaanderen, Ciré et Caritas, 2008

Une année après le retour: Maria - 2



## Une année après le retour: Daniela & Mario

"Les trois groupes de parole ont été d'un grand soutien pour préparer notre retour."



### EQUATEUR

La famille G. est originaire de Loja, petite ville au sud de l'Équateur. En 1999, suite à la crise économique qu'a subie le pays, ils décidèrent de migrer vers la Belgique pour assurer un meilleur avenir à leur fille. Arrivés à Bruxelles, Daniela et son époux Mario trouvèrent vite un emploi, Daniela dans le nettoyage et la garde d'enfants et Mario dans le bâtiment. Durant près de 9 ans, ils purent envoyer de l'argent à leur famille et construire leur propre maison à Loja.

En décembre 2007, suite à des problèmes de scolarité de leur fille, Laura, et ayant achevé leur maison à Loja, ils décidèrent de rentrer en Équateur et firent appel au programme du Ciré.

#### Leur projet initial de réinsertion

Daniela et Laura prévoyaient de rentrer à Loja et Mario envisageait de réintégrer l'entreprise familial de transport routier à Guayaquil.

*« Nous ne voulions pas être séparés mais nous nous disions qu'il était préférable d'assurer des rentrées financières stables durant les premiers mois du retour pour ensuite envisager de vivre ensemble à Loja ». Propos de Mario recueillis par le Ciré le 15 novembre 2007.*

#### La préparation au retour : du temps et de l'écoute

Ils se rendirent 5 fois au Ciré pour préparer leur retour et leur projet de réinsertion. Leur départ fut fixé au 14 décembre 2007.

Durant ce laps de temps, ils eurent également l'occasion de participer à trois groupes de parole organisés par le Ciré en complémentarité du programme d'appui à la réinsertion et animés par une psychologue spécialisée dans les questions de retour. Ces groupes de paroles permettent à des personnes qui vont rentrer en Équateur de pouvoir aborder les multiples questionnements qu'ils peuvent avoir sur leur retour au pays (angoisses, désirs, peurs etc)

et d'échanger sur ces thématiques avec une psychologue qui les soutient.

*« Les trois groupes de parole ont été d'un grand soutien pour préparer notre retour. En effet, les échanges avec d'autres personnes vivant la même chose que moi m'ont fait réaliser que nous n'étions pas seuls dans cette situation, que d'autres étaient également confrontés aux mêmes questions, aux mêmes difficultés que nous. Cela m'a également permis de renforcer mon estime de moi et de clarifier mes idées au niveau de mes projets et de mes envies. J'y ai vu plus clair et me suis sentie plus forte pour affronter ce retour ». Propos de Daniela recueillis par le Ciré, 2 décembre 2007.*

#### Un retour qui prend une autre forme

Dès leur retour à Loja, Daniela et Laura décidèrent de changer de projet initial, de louer leur maison et de partir s'installer à Guayaquil avec Mario.

Mario a investi une partie du fonds de réintégration dans l'achat de matériels pour son camion [jantes, nouveaux pneus]. Daniela s'est mise à la recherche d'un job et leur fille fut inscrite à l'école grâce à l'argent du fonds. L'appui de Hias fut nécessaire au niveau de la mise à l'emploi de la mère [aide à l'élaboration de CV, aide à la recherche d'emploi via des sites spécialisés]. Hias pu également prodiguer conseils et soutiens à Laura qui eut



## Une année après le retour: Daniela & Mario

du mal à s'adapter à son nouvel environnement scolaire. Céspedes n'est pas intervenu dans ce retour puisque aucun projet de type micro-entrepreneurial n'avait été souhaité.

Très vite également, la famille a émis le souhait de rencontrer une autre famille vivant à Guayaquil avec le même parcours migratoire pour échanger leur expérience de retour et pour permettre à Laura de rencontrer d'autres enfants de son âge parlant français. La mise en contact se déroula grâce à l'intermédiaire de Hias et fut très positive pour les deux familles.

**Un appui et un accompagnement en Belgique et en Équateur qui ont joué un rôle important en terme de réinsertion**

Même si la décision de rentrer en Équateur était déjà prise lorsqu'ils firent appel au programme du Ciré, ils soulignent cependant que l'appui psycho-social et financier délivré tant en Belgique qu'en Équateur a joué un rôle très important au niveau de leur réinsertion au pays. Ils semblent donc très satisfaits du programme proposé et des échanges qui eurent lieu avec d'autres personnes rentrées.

Actuellement, ils se sont installés à Guayaquil, Mario continue son job de camionneur, Daniela a trouvé un emploi comme secrétaire et Laura poursuit sa scolarité.

---

Ciré

© Vluchtelingenwerk Vlaanderen, Ciré et Caritas, 2008

Une année après le retour: Daniela & Mario - 2





# Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Étrangers

Créé en 1954, le CIRÉ est une structure de coordination pluraliste réunissant 23 associations aussi diversifiées que des services sociaux d'aide aux demandeurs d'asile, des organisations syndicales, des services d'éducation permanente et des organisations internationales. L'objectif poursuivi est de réfléchir et d'agir de façon concertée sur des questions liées à la problématique des demandeurs d'asile, des réfugiés et des étrangers.

## Les associations membres

- Aide aux personnes déplacées (APD)
- Association pour la Défense du Droit des Étrangers (ADDE)
- Amnesty International
- Cap Migrants
- Caritas International
- Centre d'Éducation Populaire André Genot (CEPAG)
- Centre social protestant
- Convivium
- Croix-Rouge Francophone de Belgique (Département Accueil des Demandeurs d'Asile)
- CSC Bruxelles-Halle-Vilvoorde
- Équipes Populaires
- FGTB de Bruxelles
- Interrégionale wallone FGTB
- Jesuit Refugee Service (JRS) – Belgium
- Justice et Paix
- Mentor-Escale
- Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie (MRAX)
- Le Mouvement Ouvrier Chrétien
- L'Olivier – Société de Saint-Vincent de Paul
- Présence et Action Culturelles
- Point d'appui
- Service Social de Solidarité Socialiste (SESO)
- Service Social Juif

## CIRÉ asbl

rue du Vivier, 80 | 1050 Bruxelles

t +32 2 629 77 10 | f +32 2 629 77 33

cire@cire.irisnet.be | www.cire.be

Le CIRÉ est un service d'éducation permanente reconnu par la Communauté française

